LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 no 49 Saint-Boniface, du 11 mars au 17 mars 1988

À votre service:
Denis Marcoux (gérant)
Philippe W. Lavack Yvon Tétreault
SALON MORTUAIRE
Desjardins
357, RUE DES MEURONS Tél.: 233-4949

AUTOPAC
ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

l'événement

C'est sûr: le prochain 1er ministre sera tout neuf

La lutte est engagée. On saura le 26 avril si, en démissionnant, Howard Pawley a amené avec lui la récente mauvaise réputation du régime néo. Et si Gary Filmon a vraiment l'appui de son parti.

Et si les libéraux seront à nouveau une force dans la politique provinciale du Manitoba.

Une chose est sûre. Jim Walding, le député de Saint-Vital n'avait pas les nerfs de son ambition. À lui seul, il a précipité cette élection qui, vraisemblablement, redessinera le paysage politique du Manitoba jusqu'à la fin du siècle.

«Lorsque j'étais encore député, Jim Walding n'agissait pas de la façon qu'il agissait depuis les derniers mois», souligne Laurent Desjardins, l'ancien député de Saint-Boniface.

«Il pensait peut-être que tenir l'équilibre du pouvoir aurait été le fun. Mais il s'est mis dans une situation où il ne pouvait pas tenir le coup.»

«En 1969, lorsque j'ai appuyé le gouvernement d'Ed Schreyer, la pression était épouvantable», se souvient celui qui a, en grande partie, permis aux néos de devenir un gouvernement crédible au Manitoba.

«Mais c'était juste pour un mois. Et je n'étais pas motivé pour les mêmes raisons que Jim Walding. Walding a toujours été socialiste. Et il le sera toujours. Mais il n'a jamais pardonné au parti le fait qu'il n'a jamais été nommé ministre».

«Moi, je n'étais pas fâché contre les libéraux. D'ailleurs, j'avais l'intention de rester libéral. C'était un choix entre Schreyer, qui appuyait ouvertement les francophones, et Walter Weir, qui voulait poursuivre le gouvernement fédéral pour sa politique de bilinguisme».

C'est une question de leadership

On doute sérieusement qu'en 1988, les électeurs manitobains vont voter en fonction des chefs des différents partis. Pour les conservateurs, par exemple, la campagne se fera sur le bilan du gouvernement, affirme Gilles Roch, député de Springfield.

«Notre campagne va souligner la mauvaise gérance du gouvernement», ajoute celui qui avait ouvertement critiqué son chef l'an dernier. Quant à la question du leadership, «c'est réglé. On est en pleine forme. On voulait que le gouvernement soit défait. Et c'est fait».

Lucien CHAPUT



Un dernier «hommage» de Cayouche à Howard Pawley.

Qui sera le prochain Laurent?



photo: Bernard Bocquel

Les campagnes électorales, Guy Savoie connaît ça! Et depuis longtemps: la photo date de 1980.

«Ce qu'on va essayer de faire comprendre aux Manitobains, c'est qu'il y a un autre choix: le parti libéral», explique Guy Savoie qui compte se présenter pour ce parti à Saint-Boniface.

«Les néos sont en pleine crise», poursuit celui qui aimerait succéder à Laurent Desjardins. «Et il n'y a pas de doute qu'en perdant en chambre, ils ont perdu la confiance de la population manitobaine».

2 personnes

Quant au parti conservateur, «il faut se souvenir qu'il y a un bon nombre d'anciens ministres du gouvernement Lyon», précise le président du comité exécutif de la ville de Winnipeg. «Et la population manitobaine les a mis dehors après un mandat».

«Les libéraux, avec Mme Carstairs comme chef, peuvent présenter une nouvelle administration crédible. Il n'y a aucun doute qu'elle est capable de s'attirer une équipe d'envergure. Ça va se jouer autour de la qualité et de la capacité des candidats, des candidats avec de la crédibilité».

À l'heure où nous allions sous presse, une autre personne avait annoncé son intérêt à briguer les suffrages à Saint-Boniface. Il s'agit de Lorette Beaudry-Ferland. L'ancienne commissaire à Norwood veut se présenter pour le NPD.

L.C.

LE CLUB LAVERENDRYE

Venez danser
au Club LaVérendrye
Cette semaine avec
«Piccadilly Band»

• CLUB PRIVÉ
• Carte de membre requise
Nouveaux membres:
Bienvenus!



La semaine prochaine avec:
«Reg Bouvette»
les 17, 18 et 19 mars

Bingo lundi, mercredi, jeudi et vendredi
2 tables de billard pour votre plaisir.

614, rue Des Meurons,
Saint-Boniface
Téléphone 233-8997

AU SOMMAIRE

Dans tous leurs états

Environ 330 Franco-Manitobains venus de toutes les régions de la province se sont réunis du 4 au 6 mars pour trouver des moyens d'améliorer leur vie en français.

Beaucoup en sont ressortis déçus, comme le montrent les commentaires que nous avons recueillis. Déçus du petit nombre de congressistes, du manque de participation des jeunes, de l'incertitude dans laquelle on les a laissé au sortir du congrès.

Nous avons demandé à Lucille Blanchette, présidente du comité organisateur, de répondre aux questions qu'ils se posent. Nous avons aussi retenu les quelques propositions concrètes qui ont vu le jour au congrès, et dont nous suivrons la réalisation dans les semaines qui viennent.

Voir pages 4, 5 et 6.

La recette: volonté et débrouillardise



Bernard BOCQUEL

Le nombre de femmes qui travaillent à leur propre compte a fortement augmenté durant la première moitié des 80. Cette tendance ressort d'une série de chiffres publiés l'autre jour par Statistique Canada concernant le recensement de 86 *(Voir l'encadré)*.

Des chiffres qui n'étonnent plus vraiment, les femmes occupant de plus en plus de postes décisionnels. Mais il y a trente ans, c'était une toute autre histoire.

Sans aucun doute, pour les francophones du Manitoba, Yvonne Boulet, née Bourrier voilà 71 ans à Saint-Lupicin, est une pionnière. Les affaires, elle connaît ça depuis 32 ans.

À deux

«Je travaillais le soir au Heather Curling Club, là où est le Safeway maintenant. Mon mari Paul rentrait par une porte, moi je sortais par l'autre. Un jour, un membre du Club me dit que je devrais acheter un restaurant, qui se trouvait au même endroit que Park Florist maintenant. Je lui ai répondu que je n'étais pas capable. Il m'a dit que oui».

C'était en 1956. Yvonne et sa soeur Carmel décident d'acheter le restaurant. «J'aurais pu le faire seule. Mais j'avais peur. À deux, on est moins peureux. La caisse de Saint-Boniface a été très bonne». Progressivement, la mère de cinq enfants comprend qu'elle peut mener la barque seule. Finie la peur. Trois années après les débuts de l'affaire, elle rachète les parts de sa soeur.

En 1961, un nouveau défi se présente pour Yvonne Boulet. La chaîne Salisbury songe à acheter Park Confectionery, une entreprise voisine, au coin de la Dollard et la Taché. Le maire de Saint-Boniface, Jos Guay, lui conseille de prendre les devants et d'acheter elle-même cette business. «Il a cosigné pour moi à la caisse. Mais là, j'ai réalisé que j'étais rien qu'une personne.» D'où l'entrée en scène de deux autres soeurs: Lucille, puis Odile.

Sans honte

Dès 1962, Lucille explique à Yvonne qu'il existe «une demande effrayante pour les fleurs». À cause, évidemment, de la proximité de l'Hôpital. Park Confectionery vend bien des marguerites et des oeillets, mais répond mal à la demande. En 1963, la décision est arrêtée: exit les sandwichs, vive les fleurs. Lucille et Odile s'initient au métier de fleuriste, Yvonne gère le restaurant.

Tout bascule le 18 janvier 1967. Le restaurant passe au feu et la même année, Yvonne Boulet accepte de vendre le terrain de Park Confectionery. Ainsi, le Dr Lavoie peut bâtir le complexe en face de l'Hôpital, où se trouve Park Florists depuis le 1er avril 1974.

Sans honte, Yvonne Boulet avoue que pour les paiements, au cours des années, il lui était arrivé de «pleurer bien des fois. Je n'ai jamais pu endurer des dettes. J'achetais des choses quand je pouvais les acheter. Nous avons été élevés pauvrement. J'ai été habitué comme ça.»

Aujourd'hui, la propriétaire de Park Florist songe à vendre sa business. Et elle compte bien expliquer à son successeur la nécessité d'embaucher du personnel bilingue. «Moi, je n'engagerais pas une personne si elle ne parlait pas français». Ça s'appelle le respect pour la clientèle .

Comment explique-t-elle ses succès en affaire? «J'étais tellement une femme décidée. C'est peut-être bien ce qui me donnait tout le courage. Et puis aussi ça prend de la débrouillardise. Il faut dire que les garçons ont bien livré des fleurs, les pauvres gars! Mon mari en livre encore! Les grosses caisses, c'est toujours les hommes qui les portaient».



photo: Bernard Bocquel

La propriétaire de Park Florist, Yvonne Boulet. «Avec mon mari, on se comprenait toujours. Il me soutenait et a toujours été impliqué dans les affaires. Quand j'empruntais, j'allais jamais seule».

Les femmes selon Statistique Canada

Pour saisir la portée de la percée des femmes sur le marché du travail, quelques chiffres légèrement arrondis...

En 1986, recense Statistique Canada, la population active s'élève à 13 millions, dont 5,5 millions de femmes. Le tiers des femmes actives oeuvrent comme employées de bureau.

Un dixième de la population active travaille à son propre compte en 1986, soit une progression de 10% par rapport à 1981. Durant cette période, le nombre de travailleuses autonomes a augmenté de 30%.

Globalement, entre 81 et 86, les femmes représentent les trois quarts de la croissance de la population active. En 1986, les femmes actives ayant des enfants à la maison étaient plus nombreuses que jamais. Le tauxc est passé de 52% en 1981 à 61% en 1986.

Notons enfin que chez les Canadiens âgés de moins de 25 ans, plus de femmes que d'hommes ont obtenu un diplôme universitaire. Une situation opposée prévaut encore chez les groupes plus âgés.

Village Discount Shoes

121, rue Osborne

Des chaussures féminines de style à des prix de rabais

Notre nouvel arrivage vaut le déplacement!

Parmi les marques de qualité, vous remarquerez:

- **Liz Clairbone**
- **Bandelino**
- **Andrew Geller**

et plusieurs autres

Luc Larocque est fier d'être à votre service

Tél.: 452-2846

Heures d'ouverture:
lundi à samedi — 10h à 18h
le dimanche — 13h à 18h

ALLIANCE CHORALE MANITOBA

organise

un grand concert mettant en vedette plusieurs chorales d'adultes et de jeunes.

La première répétition pour les chants communs (adultes) aura lieu **le 13 mars 1988** à la salle académique du Collège de Saint-Boniface à 14h et sera suivie de **l'assemblée annuelle.**

TOUS SONT INVITÉS.

Et si maintenant?

Et si maintenant on commençait à vivre? À vivre normalement. Sans complexes et sans gêne. Libéré du carcan idéologique qui condamne à la perdition les personnes qui évoluent à l'extérieur de la francophonie organisée.

Et si maintenant on commençait à travailler? À travailler normalement. Sans comités et sans grands rassemblements. Libéré de la mentalité de quêteux qui veut que rien n'est possible sans subventions.

Et si maintenant on commençait à s'amuser? À s'amuser normalement. Sans obligations linguistiques et sans le sens du devoir. Libéré du fardeau d'applaudir «les nôtres» uniquement parce que ce sont les nôtres. Même lorsque ce n'est pas mérité.

Et si maintenant on commençait à respirer? À respirer normalement. Sans crainte et sans contrainte. Libéré de l'air moite et moisi de la cellule psychologique bâtie à une époque où l'isolement était l'équivalenti de la survivance.

ÉDITORIAL

Et si maintenant on commençait à s'affirmer? À s'affirmer normalement. Sans explications et sans excuses. Libéré de la mentalité minoritaire qui veut qu'on soit né pour un petit pain seulement.

Et si maintenant, — maintenant que la grande tentative de récupération qu'étaient les États généraux de la francophonie manitobaine est terminée, — on commençait à se rendre compte que l'avenir de la francophonie manitobaine est sans bornes. Tout comme la plaine qu'elle habite.

On se porterait mieux. Et on ne dépenserait plus inutilement du temps et de l'énergie à vouloir subordonner l'individu à un grand mouvement collectif qui tolère si mal la diversité.

Lucien CHAPUT

CAYOUCHE



VITE LU VITE SU

Province — «Les élections n'affectent en rien les tribunaux», souligne Laurent Roy, l'avocat de la Fédération provinciale des comités de parents.

Tout ce qui sera décidé le 26 avril, c'est lequel des trois partis politiques héritera du dossier de la gestion des écoles françaises au Manitoba.

Les dates de l'audience en Cour d'appel du Manitoba ont été fixées mercredi 9 mars. Ce sont les 12, 13 et 14 septembre que la Cour d'appel entendra les arguments de la FPCP et de la province.

On se souvient que la FPCP avait décidé de poursuivre devant les tribunaux le gouvernement provincial en septembre 1986, étant d'avis que la loi scolaire du Manitoba ne répond pas aux exigences de la Charte des droits. Car elle ne permet pas aux francophones de contrôler leurs écoles.

L.C.

Saint-Malo — Deux événements ont lieu cette fin de semaine à Saint-Malo pour aider au financement de l'Atelier de la Rivière-Rouge.

Une veillée de chansons à répondre est prévue samedi 12 à la salle Iberville à partir de 20h30. Le spectacle est organisé par les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle et la Chambre de commerce. Le prix est de 6$.

Dimanche 13 mars, le club d'âge d'or de la Berceuse lance un «poker derby» dans les nouveaux locaux de l'Atelier de la Rivière-Rouge.

Le nouveau bâtiment, dont la construction a commencé le 15 août, pourrait ouvrir ses portes ce mois-ci. Mais il manque 30 000$ pour payer la dette et 30 000$ pour terminer les travaux.

L'atelier donne actuellement du travail à 34 handicapés mentaux. Leur nombre pourrait passer à cinquante lorsque le nouveau bâtiment sera entièrement ouvert.

L.G.

VOYAGE EN LOUISIANE

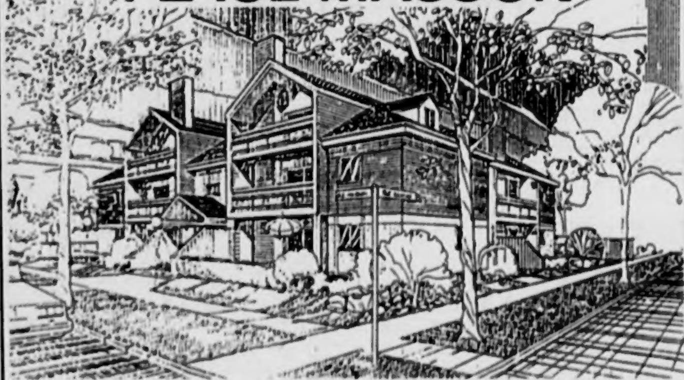
le 29 avril au 8 mai 1988

Le Festival du Voyageur vous invite à participer à un voyage en Louisiane.

Réunion: le mercredi 16 mars
19h30
salle Petit Portage — 768, av. Taché

Le but de cette rencontre est de décider les options et modalités du voyage. Si vous êtes interessés mais ne pouvez pas prendre part à cette rencontre s'il vous plaît contacter Hélène au 237-7692.

PLACE MASSON



CROQUIS D'ARTISTE

Un projet de «condos» prévus pour
Le Vieux Saint-Boniface

- 8 unités de qualité (approx. 1 010 à 1 600 pieds carrés)
- Balcons et terraces
- Ascenseur
- Sécurité
- Foyer, etc
- Possession prévu pour automne 1988
- Au centre du Vieux Saint-Boniface à quelques pas de l'Accueil Colombien, de la Cathédrale, du Collège, du Centre ville

Pour renseignements
contactez
Roger Robidoux



ROBIDOUX REALTY

201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4
Téléphone (204) 237-4255 Télex 07-57741

À CKSB

les samedis 12, 19 et 26 mars
à 8h30 du matin

l'émission



présente:



un radio-théâtre en 3 épisodes tiré de la pièce de Gratien Gélinas, interprété par des membres de la Fédération des aînés franco-manitobains.

La grève des ménagères se déroule à Saint-Boniface, à la fin de la dernière guerre... Les ménagères sont mécontentes de leur sort... Elles décident de se mettre en grève... C'est la panique au gouvernement, au syndicat des commerçants indépendants, et bien sûr chez les maris...
À suivre, à l'antenne de **CKSB**.

Narration: **Léo Rémillard**
Réalisation: **Jacqueline Blay**



Radio-Canada
CKSB/Manitoba

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477



photo: Laurent Gimenez

Avant de se mettre au travail, les congressistes se sont réunis dans le gymnase du Collège universitaire de Saint-Boniface pour écouter le discours de présentation de Michel Lagacé, rédacteur de la synthèse des audiences publiques.

Le congrès de la faim

Bon nombre de participants, dans toutes les régions, ont quitté le congrès déçus et amers. Ils expliquent pourquoi.

La Liberté a recueilli l'humeur de congressistes

La première cause de déception est le petit nombre de participants et l'absence presque complète de jeunes.

«Depuis 10 ans, la participation des gens «ordinaires» qui n'appartiennent pas à l'élite, ne cesse de baisser. Et c'était particulièrement vrai au congrès» (*Denis Rémillard, Saint-Léon*).

«Il n'y a pas eu de publicité dans les écoles. Tous ce qu'on a eu au collège Louis-Riel, c'est un paquet de feuilles. On a besoin de se faire approcher personnellement, que les gens viennent nous voir. Les jeunes sont intéressés. C'est juste qu'on n'a pas réussi à les rejoindre» (*Christian Molgat, Saint-Boniface*).

Beaucoup de congressistes ont aussi critiqué le manque d'organisation du congrès.

«Les gens sont sortis frustrés. Ils s'attendaient à ce qu'il y ait un plan global, un plan d'action pour travailler samedi après-midi. Il y avait un manque d'information et de coordination» (*Claudette Savard, animatrice du groupe de Winnipeg*).

«On a beaucoup répété ce qui avait déjà été dit aux audiences publiques. On a bien discuté, mais on ne sait généralement pas qui va s'occuper des projets retenus» (*Guy Lacroix, Lorette*).

«Ce n'était qu'une répétition des audiences publiques. Les organisateurs auraient dû planifier les séances, pour que les gens puissent travailler concrètement» (*Jean-Joseph Ismé, Notre-Dame-de-Lourdes*).

«Je pense qu'on aurait dû prévoir une étape intermédiaire entre les audiences publiques et le congrès. Pour que les gens puissent étudier des projets locaux dans leurs régions. Cela aurait permis de faire participer beaucoup plus de monde» (*Michelle Cenerini-Gosselin, La Salle*).

Cette opinion est partagée par Annette Saint-Pierre, animatrice du secteur Norwood, et par Pierrette Labelle, de Laurier, qui précise: «Le congrès est arrivé un peu trop vite. Les gens n'ont pas eu le temps de discuter entre eux chez eux».

Beaucoup de congressistes sont aussi restés sur leur faim lorsque le congrès s'est terminé. Aucune indication, en effet, ne leur a été donnée en ce qui concerne la suite des événements.

«Ça s'est terminé en queue de poisson», estime Guy Lacroix, de Lorette. Quant à Roland Philippe, de Saint-Claude, il précise: «On a soulevé bien des points et relevé bien des problèmes. Mais il reste à savoir comment les résoudre.»

Enfin, plusieurs participants ont regretté que les congressistes ne se soient pas penchés sur cette «vision d'avenir» pour la francophonie manitobaine, que les organisateurs des États généraux semblent avoir remisée au placard.

«Je ne peux pas me résoudre à penser que la vision globale de la francophonie est égale à la somme des visions locales. Un exemple: on n'a pas parlé de la relation entre notre collectivité et l'immersion» (*François Lentz, Saint-Vital*).

«Il faut que la SFM s'ouvre et intègre les «nouveaux francophones», comme les gens de l'immersion ou les immigrants. Tout en réaffirmant notre identité de Canadiens français. Sinon, la SFM ne sera bientôt plus représentative des francophones du Manitoba» (*Roger Poiron, Somerset*).

«Il n'a été nullement question du problème des minorités, noirs ou autres, qui devraient faire partie de la francophonie. J'espérais que l'on allait laisser de côté le verbiage pour passer à l'action» (*Jean-Joseph Ismé, Notre-Dame-de-Lourdes*).



photo: Bernard Bocquel

Le groupe de la Seine était le plus nombreux pour les régions: 59 personnes.

Bilan **des États généraux**

La couverture de Laurent Gimenez jusqu'en page 6.

Les États font la révolution à la SFM

Des plans devenus provisoires pour 1988

C'est dans une certaine confusion que s'est achevé le congrès des États généraux de la francophonie des 4, 5 et 6 mars.

Alors que la journée de samedi avait été consacrée à l'élaboration de projets locaux, les résolutions adoptées à l'assemblée plénière ont essentiellement porté sur l'avenir de la SFM.

D'après le comité organisateur, 327 personnes s'étaient inscrites pour participer au congrès. Près des deux tiers (195) venaient de la ville (*Saint-Boniface, Winnipeg, Norwood, Saint-Vital*).

La répartition par région est la suivante: **la Rouge**: 31 (*Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe*); **la Montagne**: 32 (*Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Léon, Somerset*).

La Seine: 59 (*Lorette, Ile-des-Chênes, La Broquerie, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Norbert*); **Cheval-Blanc, Ouest**: 16 (*Laurier, Saint-Lazare, Thompson*).

Initialement, il était prévu que les congressistes se repartiraient par régions, puis par communautés, puis par secteurs d'intérêt. Mais faute d'un nombre suffisant de participants, certaines régions ont dû rester regroupées.

Et seuls les congressistes de la ville ont pu se permettre de travailler par secteurs d'intérêt, dans différents ateliers.

Le très petit nombre de jeunes présents était assez frappant. Le comité organisateur des États généraux a pourtant essayé de s'assurer la participation de quelques uns. Ainsi, on a offert de payer les frais d'inscriptions à ceux qui avaient présenté un mémoire aux audiences publiques. Sur la vingtaine de jeunes ainsi sollicités, environ cinq ont répondu à l'appel.

Après la présentation des synthèses par région (*voir article ci-contre*), on est passé à la présentation et au vote des résolutions. L'une d'elles, présentée par Charles Gagné, demande que la SFM modifie sa structure afin d'être plus représentative des régions et des secteurs d'intérêt (*éducation, jeunesse, culture, etc.*).

La résolution, adoptée par 138 voix contre 16, précise que cela devra être fait avant l'assemblée annuelle de la SFM en novembre 1988. Parmi les autres propositions retenues, signalons un projet de bourses pour aider les jeunes dans les domaines de la chanson, de la littérature ou de la musique; ainsi qu'un projet de festival pour les minorités ethniques francophones (*Haïtiens, Vietnamiens, Métis*).

Enfin, l'assemblée annuelle de la SFM s'est tenue dans l'après-midi du 6, à la suite du congrès des États généraux. Quelque 80 personnes étaient présentes.

La programmation 1988-1991 a été adoptée. Mais avec un amendement important qui a transformé le titre de la programmation en «Planification provisoire pour 1988».

Laurent GIMENEZ

Un premier bilan des États généraux

Des erreurs de parcours

«Si c'était à refaire, on s'y prendrait autrement». Lucille Blanchette refuse de parler d'échec. Mais elle reconnaît que des erreurs ont été commises dans l'organisation du congrès des États généraux.

Question: Le congrès des 4, 5 et 6 mars a réuni environ 330 personnes. Vous en espériez le double. Alors, échec ou succès?

Lucille Blanchette: «Ceux qui parlent d'échec sont ceux qui pensent que les États généraux se résumaient aux audiences publiques et au congrès. Mais c'est un processus bien plus long, qui pourrait prendre des années.

Les gens se sont rencontrés, les régions ont été en contact les unes avec les autres; le processus de sensibilisation et d'engagement des gens s'est amorcé. Maintenant, il faut assurer le suivi et poursuivre l'action dans les régions».

Justement, qui va s'occuper du suivi, et comment cela va-t-il se passer?

«Les congressistes ont confié la tâche du suivi au comité organisateur des États généraux. Ses membres vont donc se réunir dans les jours qui viennent pour renouveler leur mandat et déterminer la façon dont sera assuré le suivi. Une fois que ce sera fait, les gens seront informés».

> ***«Il faut assurer le suivi».***

À quelques exceptions près, les jeunes étaient absents du congrès. Pourquoi?

«Nous n'avons pas été assez aidés pour informer les jeunes. On aurait eu besoin du coup de main des directeurs d'écoles, des parents, des professeurs. Et le Conseil jeunesse provincial (CJP), qui siège au comité organisateur, aurait pu faire plus de travail».

Plusieurs congressistes ont expliqué que le congrès est venu trop tôt; qu'ils n'étaient pas assez informés, assez préparés; qu'ils auraient préféré travailler en ateliers dans leurs régions.

«Nous avons commis des erreurs de parcours. Avec le recul, je pense que nous aurions dû repousser de plusieurs mois la tenue du congrès. D'ailleurs, nous avions envisagé cette hypothèse au mois de janvier. Quant au travail en ateliers dans les régions, avant le congrès, je pense effectivement que ça aurait été une bonne idée.»

Une des résolutions adoptées au congrès demande que la SFM adopte une nouvelle structure avant novembre 1988, afin de mieux représenter les régions et les secteurs d'intérêt (éducation, jeunesse, etc.) Quand et comment cela va-t-il être fait?

«Je suis d'accord avec l'idée et je peux garantir que la SFM va initier le processus. La question sera à l'ordre du jour du conseil d'administration le 21 mars. Mais je ne garantis pas qu'un travail aussi sérieux pourra être terminé pour le mois de novembre».

Quel est le bilan financier du congrès.

«Nos prévisions de déficit varient entre 4 000$ (hypothèse de 600 participants) et 22 000$ (200 participants)».



photo: Bernard Bocquel

Réunis en atelier avec les autres congressistes, on reconnaît le sénateur Jos Guay (premier plan) et Georges Forest.

La Seine, la Rouge, la Montagne, Saint-Vital

On passe aux actes

Le congrès des États généraux devait donner l'occasion à toutes les communautés de se fixer des projets précis et concrets. Ça n'a pas vraiment été le cas.

Plusieurs congressistes ont quant même répondu à l'appel. Voici quelques unes de leurs propositions.

Éducation

Les secteurs de la Seine, la Montagne et Saint-Vital ont exprimé le besoin d'être mieux informés sur le projet de division scolaire homogène pour les écoles françaises.

Dans la **Seine**, Paul Ruest, recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface et vice-président du comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes (*Sainte-Anne*), a accepté de coordonner une première rencontre entre parents.

Garderie possible

Même chose dans **La Montagne**. Lucille Bazin, présidente du comité de parents de l'école de Saint-Claude, s'est engagée à organiser une première réunion. Principal sujet de discussion prévu: la programmation dans les écoles françaises.

À **Saint-Vital**, le directeur de l'école Lavallée, Normand Boisvert, va s'arranger pour que les parents soient informés le plus rapidement possible sur le projet de structure scolaire homogène.

À Saint-Vital toujours, on a créé un comité pour étudier la possibilité d'ouvrir une prématernelle et une garderie rattachées à l'école Lavallée. Le comité sera constitué d'un représentant du comité de parents, d'un représentant de la prématernelle des Tournesols, et de Janine Bertrand, de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Culture et jeunesse

Ces deux secteurs ont retenu spécialement l'attention des congressistes de la Seine. Principal projet retenu: la mise sur pied d'un club de jeunes proposant différentes activités culturelles et sportives en français.

Le conseil étudiant de l'école Saint-Joachim de La Broquerie devrait lancer l'affaire (*création d'un comité, recrutement de membres, collecte de fonds*). Si le projet marchait à La Broquerie, il pourrait s'étendre à d'autres communautés de la région.

Les gens de la Seine pensent aussi qu'il serait bon d'avoir un coordinateur culturel pour la région. On pense qu'il pourrait être nommé par le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) ou par l'ensemble des comités culturels de la Seine.

Économie

Dans ce secteur, ce sont les congressistes de la ville qui se sont montrés les plus constructifs. À Saint-Boniface, on a proposé que les représentants de différentes associations de gens d'affaires se rencontrent.

Le but serait d'élaborer une stratégie de développement à long terme et de créer un réseau d'information pour les gens qui veulent se lancer en affaire. Maurice Therrien, directeur général de la Fédération des caisses populaires, a accepté d'organiser une première rencontre.

À Saint-Vital, on a parlé de mettre sur pied un centre de services financiers en français: caisse populaire, bureau d'avocats, de médecins, d'assurances, etc. Mais personne m'a indiqué comment cela pourrait se faire et qui s'en chargerait.

Pour finir, signalons que les congressistes de la Rouge ont formé un comité(1) chargé d'encourager la naissance de groupements de citoyens dans chaque communauté. La tâche de ces groupes serait de veiller à la «refrancisation» de leurs villages (*pression auprès des municipalités pour affichage et services en français, etc.*).

---

(1) *Le comité est composé des personnes suivantes: Jean-Paul Audette et René Desharnais (Saint-Pierre-Jolys), Gisèle Marion (Saint-Malo), Gisèle Courcelles (Otterburne), Guy Gagnon (Sainte-Agathe) et Céline Beaudette (Saint-Jean-Baptiste).*

À CKSB
le samedi 12 mars
de 10h à midi
l'émission
CHUTE LIBRE
présente
la 10e
AUDIENCE PUBLIQUE
un superbe spectacle mis en scène par Ginette Caza présenté lors du gala du congrès des États généraux, et mettant en vedette:

LES BLÉS AU VENT
GÉRALD PAQUIN
KELLY FRY
MONIQUE LACOSTE
SUZANNE JEANSON
GÉRARD JEAN
JACQUES LUSSIER
NICOLE LAFRENIÈRE
SOLANGE CAMPAGNE
CKSB FOLK BAND
AURÈLE DESAULNIERS
SUZANNE DRUWÉ
NICOLE BRÉMAULT
PAT JOYAL/
DENIS CONNELLY

Réalisation de la présentation radiophonique: Nadine Bouché-Cop
Réalisation de Chute Libre: Jacqueline Blay


Radio-Canada
CKSB/Manitoba

Bilan

des États généraux

Des jeunes tannés de se défendre

Les impressions de la dizaine de jeunes présents au congrès des États généraux ont été variées. Cependant, tous sont d'accord pour dire que la jeunesse aurait pu être mieux représentée.



Colette BRIN

Aline Taillefer, présidente du Conseil jeunesse provincial (CJP), croit que certains adultes critiquent trop les jeunes, parce que «leur français n'est pas assez bon, ou qu'ils ne sont pas prêts à prendre des engagements».

«Les jeunes sont tannés de se défendre; ils se font accuser de tout. C'est pour cela qu'ils ne viennent pas».

Elle estime tout de même que le congrès a été favorable aux jeunes comme groupe. «Les adultes sont plus conscients de ce que les jeunes font, et de ce qu'il faut faire pour les encourager. Je pense qu'il y aura plus de gens qui seront sur la même longueur d'onde».

Mais la plupart des autres jeunes présents attribuent plutôt leur nombre à un manque de publicité dans les écoles. Alain Mulaire, en 10e année à St-Pierre, donne un exemple : «La réaction typique des jeunes à l'école, c'est de dire: «Tu vas aux États généraux? Mais c'est pour les vieux, ça!»

Malgré le problème de communication, presque tous ont relevé des aspects positifs du congrès. Christiane Laurencelle et Sylvie Brindle, toutes deux en 11e année à St-Joachim à La Broquerie, mentionnent avec enthousiasme l'idée d'un club de rencontre pour les jeunes dans leur village. L'idée, qui a été développée au congrès, a été fortement appuyée par les adultes de leur région.

Arrêter

C'est la première fois que Sol Desharnais, en 9e année à St-Pierre, est exposé à une rencontre de francophones de toute la province. Il en sort rassuré. «C'est encourageant de voir tous les gens impliqués». Cependant, il pense qu'il y a un manque de projets culturels pour les jeunes dans les villages.

Jean-Marc Ruest et Robert Lemoine, de Ste-Anne, croient aux avantages d'une attitude positive pour la promotion du français chez les jeunes. «On devrait avoir un esprit optimiste. Un grand pas, pour commencer, ce serait d'arrêter de se voir comme victimes. Le français, ça peut être le fun!»



photo: Laurent Gimenez

Les vainqueurs du congrès

Le congrès des États généraux a fait au moins 11 heureux. Ce sont les onze membres du groupe de jeunes entrepreneurs établi au Collège Louis-Riel. En deux jours, ils ont épuisé tout leur stock de tee-shirts spéciaux États généraux: 120 au total. Cela représente un profit de 640$ environ.

Les jeunes entrepreneurs ont également une cinquantaine de tee-shirts avec d'autres motifs. Mais jusqu'à présent, ils n'étaient parvenus à en vendre qu'une dizaine. Un coup de chapeau, donc, au responsable du marketing du groupe. Sa carrière de businessman semble toute tracée.

Les onze jeunes entrepreneurs sont âgés de 14 à 16 ans et viennent des écoles suivantes: Précieux-Sang, Louis-Riel, Kelvin-High et Fort Richmond. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite: Delayne Valois, Roxanne Létourneau, Aimé Comeault et Mireille Hébert.

Un séjour d'affaires à l'Hôtel Plaza de la Chaudière ...un jugement de valeur.

69 $ par chambre occupation simple ou double*

- piscine, bain tourbillon et sauna à votre disposition
- pistes de jogging situées devant l'hôtel
- à quelques minutes de la colline parlementaire
- toutes les chambres sont dotées de mini-bar et films en primeur

SANS FRAIS: 1-800-567-1991

Hôtel Plaza de la Chaudière

2, rue Montcalm, Hull, Québec J8X 4B4
(819) 778-3880

*Tarif disponible jusqu'au 30 avril 1988 et sujet à la disponibilité.

BFD

LES SERVICES FINANCIERS DE LA BFD: DIVERSITÉ ET FLEXIBILITÉ

Vous lancez une entreprise, vous avez des projets d'expansion, vous avez besoin d'un prêt à terme? Parlez-en à la Banque fédérale de développement. Nos prêts à terme vous sont offerts avec un maximum de flexibilité. Vous avez le choix: à taux flottant, à taux fixe ou encore du taux flottant au taux fixe, si vous décidez de convertir votre prêt.

Avec notre Programme de planification financière, nous aidons également les PME à maximiser leurs chances d'obtenir l'appui financier auprès d'autres institutions, d'investisseurs, ou d'organismes gouvernementaux.

La BFD offre non seulement des services financiers, mais aussi des services de capital de risque et des services de gestion-conseil en matière de consultation, formation et information. Tous ces services sont offerts en complément de ceux fournis par le secteur privé.

Si vous croyez que nous pouvons vous aider, appelez-nous sans frais au: **1 800 361-2126**.

The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement **Federal Business Development Bank**

Canada

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — La section soccer du club communautaire Notre-Dame est à la recherche de nouveaux joueurs de 5 à 17 ans.

Les inscriptions auront lieu les jours suivants: samedi 12 mars de 12h à 16h; mercredi 16 de 18h à 20h; samedi 19 de 12h à 16h. Le club est situé au 271, rue Cathédrale, à Saint-Boniface.

La section soccer, qui existe depuis 8 ans, regroupait l'année dernière quelque 100 jeunes. Des matchs sont organisés chaque année à partir du mois de mai. Et un tournoi de soccer à Winnipeg est déjà prévu pour les 19, 20 et 21 juin.

□

Saint-Boniface — Le député Léo Duguay sera à Haïti du 13 au 18 mars. Il fait partie d'un groupe de parlementaires des trois partis, qui va examiner les relations entre le Canada et Haïti.

Lors de leur visite en Haïti, les parlementaires canadiens auront l'occasion de rencontrer des représentants du nouveau gouvernement haïtien, des représentants de l'opposition, des Églises, des syndicats, des milieux d'affaires, des membres d'organismes de protection des droits de la personne.

Ils auront aussi l'opportunité de visiter des projets d'aide, tant à Port-au-Prince qu'en dehors de la capitale, et de discuter avec les bénéficiaires de ces programmes. Ils prendront contact également avec des membres de la communauté canadienne en Haïti, des représentants d'organisations internationales et d'autres pays entretenant des relations avec Haïti.

«De la ferraille pour les enfants»

Mad Dog Vachon était de passage dans son ancien quartier de Saint-Boniface cette semaine. L'ancien lutteur a rencontré les médias et les enfants à l'Hôpital de Saint-Boniface pour promouvoir un nouveau projet de prélèvement de fonds appelé, en anglais, «Scrap for kids»

L'idée vient de Dennis Cheslock, propriétaire de Big D's Scrapyard à Winnipeg. Le propriétaire du chantier de ferraille fera don d'un dollar pour chaque tonne de ferraille qui passe par son chantier.

Le proprio de Big D's n'est pas seul, par contre: «Il y a 25 personnes avec des dépanneuses qui travaillent avec moi. On peut ramasser de la ferraille en ville et partout en province.»

L'argent ira dans un fonds spécial qui servira à l'achat de choses qui ne sont pas couvertes par les subventions, comme les jouets.

«En ces temps où les subventions aux services de santé sont basses, il est important d'inciter les citoyens et les corporations à nous appuyer», explique le vice-président de l'hôpital de Saint-Boniface, Jack Litvack.

J'ai marché

«Notre but est de recueillir, si possible, des dizaines de milliers de dollars». Jusqu'à présent, 7 000$ ont été prélevés.

Mad Dog Vachon, qui a été éprouvé cette année lorsqu'il a perdu une jambe dans un accident d'auto, sait ce que c'est pour les jeunes de passer beaucoup de temps à l'hôpital.

L'ancien lutteur a été touché par la vague de sympathie qui lui est parvenue depuis son accident.

«Je me porte bien en ce moment, a-t-il lancé, plein d'espoir. Hier, j'ai marché 1 000 pieds avec mes cannes. Et la semaine prochaine, je vais voler!»

Daniel TOUGAS

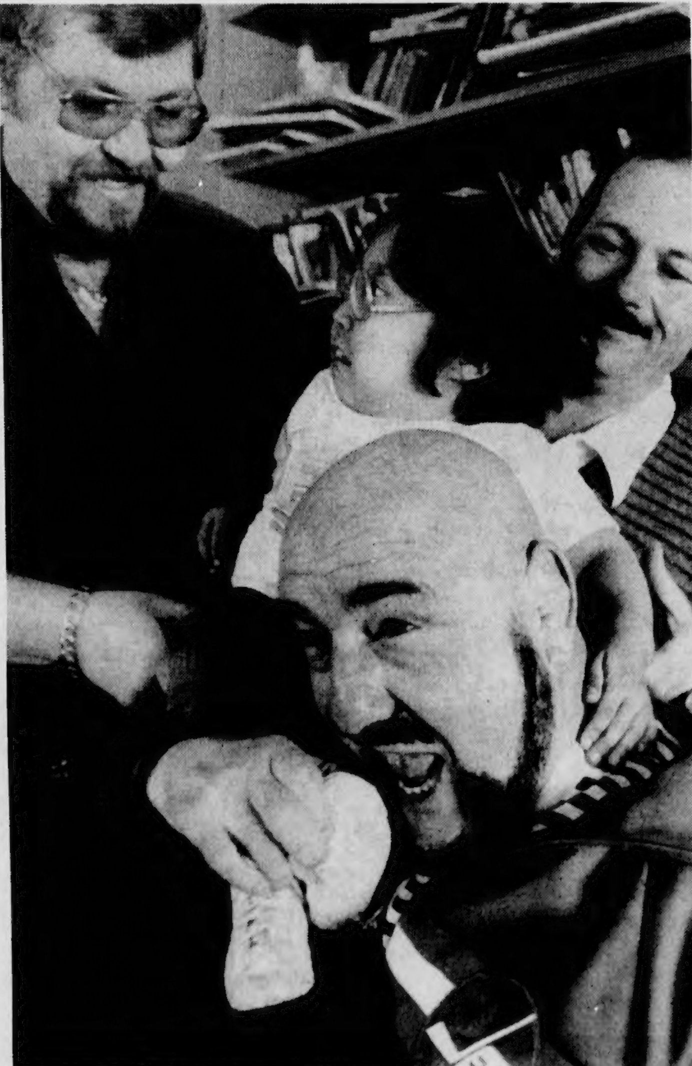


photo: Daniel Tougas

Mad Dog Vachon, dans le Centre pédiatrique de l'Hôpital de Saint-Boniface: «Ceux qui n'aiment pas les enfants n'aiment pas grand chose dans la vie!». L'ancien lutteur a lui-même six enfants. En haut à gauche, le propriétaire de Big D's , Dennis Cheslock.

VITE LU VITE SU

Lorette — Les organisateurs du carnaval de Lorette s'attendent à recueillir un profit de 2 500$ à 2 700$.

Comme les années précédentes, cet argent sera remis au centre sportif et servira à financer le hockey mineur.

Marguerite Grimard, l'une des organisatrices du carnaval (*qui s'est achevé le 28 février*), s'estime «satisfaite» des résultats, même si elle reconnaît que les profits et le nombre de participants sont en baisse par rapport à l'année dernière.

«Tout le monde s'est bien amusé, et c'est le plus important», affirme-t-elle. La reine du carnaval est cette année un roi: Paul Levreault.

MÉDIAS-*tics*

La revue de presse branchée

Déformation

▶ La culture canayenne, grâce au Festival du Voyageur, continue sa percée. Le dernier The Carillon de Steinbach rapporte qu'une nouvelle étape dans l'ouverture d'esprit a été franchie à Landmark.

Dans le cadre d'un mini Festival du Voyageur organisé pour les 4e, 5e et 6e années, des jeunes ont pu manger de la soupe aux pois et goûter à la tourtière de mémère.

Le court article ne précisait malheureusement pas si les écolières et écoliers ont vraiment apprécié la quintessence du folklore culinaire des Canayens. C'est pourquoi il faudra suivre le dossier de très près.

Si d'ici quelques années, les pois et la tourtière s'imposent progressivement au menu des soupers paroissiaux de Landmark et d'ailleurs, ont pourra formellement affirmer que la meilleure compréhension des «deux solitudes» sera passée par l'estomac.

Si l'origine de la tourtière est bien documentée, celle de la dinde traditionnelle aux soupers paroissiaux l'est moins. De récentes recherches cependant semblent démontrer que la dinde vient de très loin, de beaucoup plus loin que sa tendre chair ne voudrait bien l'indiquer.

Un paléontologiste l'affirme sans ambage: «Tout ce que vous avez à faire, c'est de regarder une dinde et vous verrez un dinosaure. Ou, à tout le moins, le fils d'un dinosaure». Ou, plus précisément, assure le professeur Philipp Currie, un descendant de Tyrannosaurus Rex.

Maintenant, si vous n'aimez pas l'idée de cuire un héritier du mésozoïque, consolez-vous. Des scientifiques californiens maintiennent que toute forme vivante sur cette terre descend d'une bactérie dévoreuse de sulfure sentant les oeufs pourris, qui organisait ses drôles de soupers paroissiaux voilà 3,5 milliard d'années.

Si la curiosité vous a poussé à lire ce Média-tics jusqu'à ce paragraphe, vous méritez une explication.

Une explication qui se résume facilement: un journaliste, par déformation professionnelle, lit automatiquement un journal d'une façon différente (*pour ne pas dire anormale*).

Ironie

À La Liberté, les journalistes analysent certaines informations en fonction des impacts possibles pour la francophonie manitobaine. Dans le cas du Média-tics, il s'agit de relier des nouvelles apparemment sans lien en trouvant un fil conducteur susceptible de permettre une lecture différente de l'actualité.

Cette semaine, pour une raison inexplicable, un seul fil conducteur s'est imposé: «Mars, le mois de la nutrition». Comment ne pas voir alors une superbe ironie dans cet article du Free Press (4 mars) qui donnait des précisions sur le nombre de personnes ayant avalé leur brosse à dents, sans doute après un bon repas?

Les annales médicales recensent 31 cas de victimes de brosses à dents. L'article étant rédigé par l'agence américaine Associated Press, on n'a donc pas appris si des cas ont été répertoriés au Canada. Sachez néanmoins que le premier drame remonte à 1882. Il s'est produit à Hong Kong. La soupe aux pois et la tourtière ne peuvent donc pas être incriminées. ■

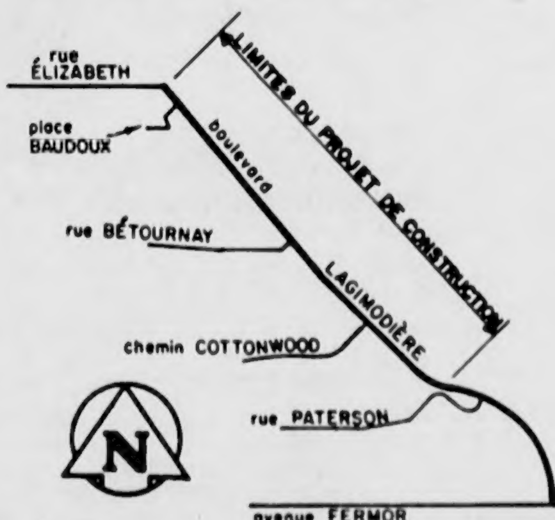
Bernard BOCQUEL

Projet de construction d'une berme en vue de réduire le bruit le long du boulevard Lagimodière

La Ville de Winnipeg a retenu les services de la firme Reid Crowther and Partners Ltd pour mener une étude de conception préliminaire sur la construction d'une berme en vue de diminuer le bruit le long du côté ouest du boulevard Lagimodière à partir de la rue Paterson jusqu'à la place Baudoux. Veuillez consulter le plan ci-contre pour connaître les limites de ce projet de construction.

Le travail fait jusqu'à présent

Le groupe chargé d'étudier cette question a examiné le besoin d'atténuer la transmission du bruit le long du boulevard Lagimodière et a fait une appréciation de l'état actuel de cette section et des possibilités de supprimer le bruit. Le groupe d'étude révélera ses propositions pour la suppression du bruit au cours d'une assemblée générale sur cette question. Nous vous invitons à assister à cette assemblée et à exprimer votre opinion sur la proposition du groupe d'étude.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
GYMNASE DE L'INSTITUT COLLÉGIAL PIERRE RADISSON
5, rue DeBourmont (au nord du chemin Élizabeth)
LE MERCREDI 16 MARS 1988
18h30 à 20h30
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec Warren McCulloch Reid Crowther and Partners Ltd. 477-5381



le CulTuRel

Si les autres avaient su!

La cuvée de dessins animés du studio français de l'Office national du film sera projetée à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Ces nouveautés d'animation de l'ONF seront présentées en deux tranches: le jeudi 17 mars, à 19h30, on verra «L'animafête» et le jeudi 24 mars, ce sera «L'homme de papier», à 19h30. La Bibliothèque est situé au 131, boulevard Provencher; visionnement dans la salle de programmation.



Daniel TOUGAS

Sommaire



lundi 14 mars à 18h30
à la télévision de Radio-Canada

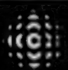
finale interprovinciale

l'équipe de La Broquerie

Richard Fiola — Bertrand Boily
André Mireault — Lise Proteau

affronte l'équipe de l'école Notre-Dame de Sudbury en Ontario

Animateur: Pierre Chevrier
Juge: Jocelyne Hullen
Réalisation: Donald Hétu


Radio Canada MANITOBA

Les prix «Sara»?

Au Gala des États généraux de la francophonie manitobaine la semaine dernière, on a distribué non pas des Prix Riel, mais des prix «Sara».

«Les prix était décernés aux personnes qui ont présenté de façon originale leur mémoire lors des audiences publiques des États généraux», souligne **Lauraine Fredette**, l'une des organisatrices.

Voici les gagnants de ces prix de créativité.

Michelle Cenerini-Gosselin de La Salle pour son personnage de Francine, costumé; **Les étudiants de 10e et 12e de l'école de Saint-Jean-Baptiste** pour leurs petites pièces originales: **Gisèle Marion**, directrice de l'école de Saint-Malo, qui a fait chanter la foule.

Joanne Therrien-Sabourin de Saint-Boniface, qui était enceinte pendant les audiences. Son enfant était le plus jeune francophone de l'histoire à avoir entendu tous les problèmes de la francophonie.

Tammy Nadeau et **Julie-Anne Beaudin** de Saint-Eustache étaient les plus jeunes personnes à présenter des mémoires. Finalement, **Norma Trudel** et **Lise Girard-Béjean** de Winnipeg ont aussi gagné pour leur scénario des ménagères.

Rourke, dans son élément

Barfly *(au cinéma Garrick)*. C'est un de ces cas où la forme ressemble au fond: le film est aussi vagabond que ses personnages.

C'est l'histoire d'un pilier de bar qui rencontre une femme à son image. Ce soûlard n'est cependant pas ordinaire, il est poète. Un poète découvert et poursuivi par la riche éditrice d'un magazine littéraire.



Mickey Rourke surmonte un scénario plutôt ordinaire (mais qui réserve certaines surprises) pour soutenir le film Barfly. Rourke (à droite) et Faye Dunaway jouent deux clochards dans ce film du cinéaste français, Barbet Shroeder.

Il faut savoir que ce film ne serait pas grand chose sans le jeu de Mickey Rourke. Rourke est à la fois amusant et frustrant, comme il se doit. Son «Henry» a la voix nasillarde de W.C. Fields et l'air d'un gorille qui gambade la bouteille de fort à la main.

Faye Dunaway, malgré l'encensement de plusieurs critiques, n'est pas ici à son plus fort. Ses manières «grande dame», dont elle ne peut pas se défaire, rendent inégal son personnage.

La grande qualité de Barfly est sa neutralité. Pas de jugement, pas de morale sur la vie de ces clochards. Et si vous aimez Mickey Rourke, c'est à voir.



photo: Hubert Pantel

Tony (George Seremba, à droite) écoute avec intérêt, mais pas sans passer de jugements, les explications de son entraîneur (Len Doncheff) sur la necessité de la violence dans le hockey. Welcome to the NHL du Prairie Theatre Exchange se poursuit jusqu'au 3 avril.

Le hockey de l'imaginaire

Welcome to the NHL *(au Prairie Theatre Exchange)*. Le dramaturge anglais Alan Williams peint l'histoire de notre sport national, le hockey, de façon spirituelle et imaginative dans cette dernière production de l'année au Prairie Theatre Exchange.

Durant la première partie, l'auditoire a ri au moins une fois toutes les deux minutes. Plus les envolées de **Alan Williams** sont tirées par les cheveux, plus on aime ça.

Par exemple, saviez-vous que la violence a été incorporée dans le hockey au temps du **roi Arthur**? Ou que **Gengis Khan** faisait ses conquêtes par le truchement des matchs de hockey?

Drôlement, cette pièce à propos d'un jeune Ougandais (*joué avec une parfaite innocence par* **George Seremba**) qui déménage au Manitoba et découvre le hockey dans les plaines, manque peut-être de contenu en deuxième partie.

Il n'aurait pas fallu s'éterniser avec des prolongations (*c'est surtout du hockey sur scène qu'on voit après l'entracte*).

Cette pièce avait déjà compté tant de buts en première partie, il n'était pas nécessaire de changer de stratégie.

(Une pièce amusante et sans prétention, jusqu'au 3 avril au 160, rue Princess, à 20h).

On pourra entendre ou ré-entendre le spectacle gala des États généraux, qui mettait en vedette bon nombre d'artistes franco-manitobains, à l'émission **Chute Libre** à **CKSB** de 10h à midi, samedi matin 12 mars.



Le Festival des publicités de Cannes se poursuit jusqu'au 27 mars, à 19h et à 21h, tous les soirs, avec matinées samedi et dimanche à 14h. C'est à la salle Samuel N. Cohen dans le Centre de recherches de l'Hôpital de Saint-Boniface.

La culture? Connais pas

Une citation que j'avais gardée dans un tiroir est parue sous mes yeux l'autre jour comme un signe des temps.

Elle nous parvient de la **Colombie-Britannique.**

C'est dans cette province que les spécialistes préviennent que si on veut encore ranimer feu l'**Orchestre symphonique de Vancouver**, il faudra faire très vite.

D'une part pour battre les mélomanes pendant qu'ils sont encore chauds. Et d'autre part pour empêcher un exode des musiciens de **Vancouver** qui cherchent des emplois dans des climats, peut-être moins doux, mais plus rentables.

La citation en question nous vient du premier ministre de la Colombie-Britannique, **Bill Vander Zalm**. Smiling Bill résume ainsi sa position sur cette étrange chose (**«la culture»**) dans l'entente du libre-échange.

«What is culture? I'm not sure Canadians are all that concerned by what is traded away in culture».

Would you buy a used orchestra from this man?

VISITEZ NOTRE STAND



exposition

Home Expressions '88
Winnipeg Convention Centre
du 16 au 20 mars 1988
Stands 102, 103



Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

L'Hon. Marcel Masse, Ministre — Hon. Marcel Masse, Minister

Canada

Gâtez-vous

Une conférence, intitulée **La femme romaine sous Néron**, sera donnée à **l'Alliance française du Manitoba**, le 11 mars à 20h. Le conférencier sera **Hubert Monteilhet**, un écrivain français.

Le chansonnier **Jacques Lussier** et sa formation seront au Osborne Village Inn cette fin de semaine. «On jouera sous le nom de **Sally Screw and the Drivers**, lance Jacques Lussier, mais notre musique sera à peu près la même. C'est du 14 au 19 mars.

Du radio-théâtre à CKSB: La radio de **Radio-Canada** diffusera la pièce **«La grève des ménagères»** telle que jouée (*lue*) par les membres de la Fédération des aînés.

Ce sera diffusé en tranches de 10 minutes à 8h30 les 12, 19 et 26 mars à l'émission **Chute Libre** le samedi matin. La narration sera de **Léo Rémillard** qui a mis en scène la pièce pour le gala des aînés l'an dernier.



À CKSB, les Aînés échangent les planches contre les ondes dans une adaptation radiophonique de La grève des ménagères de Gratien Gélinas. Un petit rappel: Gratien Gélinas sera à Saint-Boniface au Cercle Molière dès le 9 avril!

ALLIANCE CHORALE MANITOBA

présente

son grand concert
du printemps mettant
en vedette plusieurs chorales
d'adultes et de jeunes.

Date: le 20 mars 1988
Endroit: Collège de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Salle Martial-Caron
Heure: 19h30
Prix d'entrée: 3,00$ pour adultes
2,00$ pour âge d'or/
étudiants
(12 ans et plus)

Pour de plus amples
renseignements, veuillez
communiquer avec
Gilles Landry au 233-7423
entre 13h00 et 17h00
du lundi au vendredi.

Culture

Un spectacle vieillot ou du rock?

Les premières sont parfois vouées à des succès mitigés. C'est ce qu'ont réalisé des étudiantes et étudiants de l'école Gabrielle-Roy d'Ile-des-Chênes et de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys la semaine dernière.

Les deux écoles ont reçu le groupe **Hart-Rouge** en spectacle et n'ont pas obtenu les foules espérées. Quelque 60 personnes ont vu les concerts dans chaque localité.

La nouveauté dans ces spectacles était celle-ci: pour la première fois, un groupe rock d'envergure se produisait à l'école et cherchait uniquement la collaboration **des jeunes** pour l'organisation et la vente des billets.

«Le gérant de Hart-Rouge, **Roland Stringer**, nous a approché avec l'idée, souligne **Joël Lambert**, l'un des organisateurs à Saint-Pierre-Jolys. Le Conseil étudiant n'avait rien à perdre financièrement en prenant le spectacle. On n'avait qu'à convaincre notre directeur et ensuite vendre les billets».

«L'idée était de donner aux jeunes la chance de voir eux-mêmes comment se fait la promotion d'un spectacle, explique l'impressario de **Hart-Rouge, Roland Stringer**. Ils ont eu des mini-ateliers de **Neil Kimelman** de l'Université de Winnipeg et de **Solange Campagne** *(anciennement du 100 Nons)* sur la publicité dans leur communauté».

Même si les étudiants n'ont pas pu vendre les spectacles au complet, pour **Joël Lambert**, l'expérience a été profitable. «On s'attendait à 100 ou 120 personnes, on en a eu environ 60. Mais je suis sûr qu'il y aurait eu une proportion moins grande de jeunes si les parents l'avaient organisé».

«Quand l'initiative vient des parents, on a tendance à penser que c'est un spectacle pour les vieux «fogies», pas du rock».

À **Ile-des-Chênes, Diana Quass** croit que le manque d'assistance tenait surtout au prix d'entrée de huit dollars et au fait qu'il y avait beaucoup d'activités à son école au mois de février.

Du monde

«On avait eu des sorties de ski et de natation et une danse scolaire qui a attiré 200 personnes juste la semaine d'avant», souligne l'étudiante à l'école **Gabrielle-Roy**.

«On a appris une chose aussi: ça prend beaucoup de temps et d'énergie pour promouvoir un spectacle».

Joël Lambert et son co-organisateur à Saint-Pierre-Jolys, **Brian Martel**, sont convaincus. «S'ils revenaient l'an prochain, je suis sûr qu'il y aurait beaucoup de monde».

«Je pense que les jeunes hésitaient, ils pensaient probablement: «de la musique *française*!». Mais ils ont su après, des autres qui sont allés, que c'était bon.»



photo: Daniel Tougas

Les organisatrices et organisateurs du concert de Hart-Rouge à l'école Gabrielle-Roy d'Ile-des-Chênes: Diana Quass et Lyne Comeault (assises), Julie-Anne Levreault et Linda Jeanson (accoudées), Réginald Leclaire (représentant des professeurs au conseil étudiant), Lorne Pelletier et Carole Vandal (debout).

CAMP FRANÇAIS
Division scolaire de Winnipeg nº 1

Programme d'immersion linguistique dans un contexte de plein air, pour les élèves de la 7e année.

POSTES OFFERTS

MONITEURS/MONITRICES: responsable d'une équipe de 8 à 10 jeunes.

SPÉCIALISTES: mettre sur pied des ateliers en canotage, théâtre-chant-animation, bricolage ou autre.

Dates de l'emploi: du 22 mai au 3 juin 1988

Exigences: avoir plus de 18 ans, être à l'aise dans un contexte de plein air, avoir de l'expérience dans la vie de camp.

Candidature: faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 mars à:

Monsieur David Oborne
Division scolaire de Winnipeg nº 1
1577, rue Wall est
Winnipeg (Manitoba) R3E 2S5
Information: 775-0231

télé-horaire

du lundi 14 mars au dimanche 20 mars

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 14 mars

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
Les disparues. (Choices of the Heart). Biograpie. Avec Melissa Gilbert, Martin Sheen et Pamela Bellwood (amér. 83).

16h30 — Le petit vampire

17h00 — D'une série à l'autre
Les chemins de la réussite (7e de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Génies en herbe
En provenance de Toronto.

19h00 — La Cour en direct
Licenciement abusif et La fin du deux pièces.

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Médicaments danger
(2e de 4). Série réalisée par Guy Green d'après le roman d'Arthur Hailey. Avec Patrick Duffy, Pamela Sue Martin, Ben Cross et Annette O'Toole.

22h20 — Le rêve de californien
(dern. de 7). Série américaine. Avec Richard Chamberlain et Alice Krige.

mar. 15 mars

11h00 — Bout d'Chou et Casse-Cou

14h15 — Cinéma
Cher détective (Dear Detective). Comédie policière. Avec Brenda Vaccaro, Arlene Dean Snyder et Ron Silver. (amér. 80).

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Les chemins de réussite (dern. de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Vidéo Club

19h00 — L'heure Disney
Le droit de vivre (1re de 2). Un garçon de 16 ans, souffrant d'épilespie, intente une action en justice contre ses parents qui refusent de le laisser subir une dangereuse opération au cerveau.

20h00 — Robert et compagnie
Robert passe une journée mouvementée, s'inquiétant des comportements d'Hélène et de Rachel. Les préparatifs du bar «Les Chums» avancent.

20h30 — Le Parc des Braves
Émile est bouleversé par les nouvelles arrivant d'Europe.

22h20 — Dallas
Et ça recommence.

23h20 — Cinéma
L'Atalante, le Chalan qui passe. Drame social. Avec Jean Dasté, Dita Parlo et Michel Simon et **Zéro de conduite.** Comédie. Avec Jean Dasté, Louis de Gonzague-Frick et Louis Lefèvre (fr. 45).

merc. 16 mars

11h00 — Démétan, la petite grenouille.

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Opération Ypsilon. Fiction politico-policière. Avec Bruno Cremer, Mireille Deyglun et Bernard Le Coq (1re de 4).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Hebdo

19h00 — Star d'un soir

20h00 — L'Héritage
Xavier qui a repris conscience, s'explique avec Miriam et lui demande d'aller faire un tour à la maison.

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
Ces messieurs de la Santé. Comédie sociale. Avec Raimu, Edwidge Feuillère et Pauline Carton. (fr. 34).

jeu. 17 mars

11h00 — Le Petit Castor

13h15 — Au jour le jour

14h15 — Cinéma
Adorable voisine (Bell, Book and Candle) Comédie. Avec Kim Novak, James Stewart, Jack Lemmon et Ernie Kovaks. (amér. 58).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Opération Ypsilon (2e de 4).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — À plein temps

19h30 — Bonjour Docteur

20h00 — Rock
(dernière). Se sentant responsable des problèmes entre Jennifer et son mari Philippe, Rock quitte son nouveau foyer.

22h20 — Lance et compte
(11e de 13). Pierre en a assez de Dominique et lui dit sa façon de penser. Le tournoi de la Coupe du monde bat son plein.

23h20 — Cinéma
Il était une fois la légion. (March or Die). Drame d'aventures réalisé par Dick Richards. Avec Gene Hackman, Terence Hill et Catherine Deneuve. (amér. 77).

vend. 18 mars

11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon

14h15 — Cinéma
Aéroport: Transit Hotel Drame. Avec Raymond Peira, Sylvie Mihaud et Michel Israel (belge 79).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Opération Ypsilon (3e de 4).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Les grands films
Le moment de vérité. (The Karate Kid). Comédie dramatique. Avec Ralph Macchio, Noriyuki Morita, Elisabeth Shue, William Zabka et Randee Heller (amér 84).

22h20 — Cinéma
Absence de malice. Drame social par Sydney Pollack. Avec Paul Newman, Sally Field, Bob Balaban et Melinda Dillon (amér. 81).

sam. 19 mars

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
8h00 — Passe-Partout
9h00 — Belle et Sébastien
10h00 — La bande à Ovide
11h00 — Semaine parlementaire à Ottawa
11h30 — Le vagabond
12h00 — D'hier à demain
Aldabra, Ile des tortues géantes. Documentaire.

13h00 — Ciné-Famille
Peau d'âne. Conte fantaisiste d'après un conte de Charles Perreault. Avec Catherine Deneuve, Jean Marais, Jacques Perrin et Delphine Seyrig (fr. 70).

16h30 — Manon

18h00 — Samedi de rire
Inv.: Dominique Michel

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago affrontent les Canadiens.

22h15 — Télé-sélection
Comment se débarrasser de son patron? (Nine to Five). Comédie. Avec Jane Fonda, Lily Tomlin, Dolly Parton et Sterling Hayden (amér. 80).

dim. 20 mars

10h00 — Le Jour du Seigneur
De Montréal.

12h00 — Rencontres
Robert Lahaise, écrivain. *Un grand poète québécois: Guy Delahaye.* Robert Lahaise nous parle de son père Guy Delahaye.

12h30 — Les matinées du dimanche
Le syndicalisme (Table ronde).

14h30 — Les matinées du dimanche
La conquête du continent intérieur Cap Espoir. Docudrame.

16h00 — Second regard
Sadhana (La quête du sacré) (dern. de 3).

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h30 — Les beaux dimanches
Sommes-nous tous des obsédés corporels? Animée par Dominique Michel et Gaston L'Heureux. Émission construite autour d'un test de 20 questions auquel les téléspectateurs pourront participer afin d'évaluer leur perception et leur degré d'obsession corporelle.

20h30 — Les beaux dimanches
Les bleus au coeur. Documentaire. Des femmes incarcérées nous parlent de leurs rêves et de leur vie.

22h40 — Les beaux dimanches
Portrait de Judith Forst. Accompagnée par l'Orchestre Métropolitain, la chanteuse Judith Forst interprète quelques airs de Rossini, Strauss, Donizetti et Bizet.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

La gestion des écoles:

un modèle à suivre

Un modèle de gestion des écoles franco-manitobaines par la minorité linguistique

Voici des extraits du Rapport du Comité ad hoc de planification de la gestion scolaire au Manitoba

Il a été commandité par le Comité directeur des structures scolaires, un regroupement consultatif des organismes oeuvrant dans le secteur de l'éducation en langue française au Manitoba:

La Société franco-manitobaine
Le Conseil jeunesse provincial
Les Commissaires d'écoles franco-manitobains
La Fédération provinciale des comités de parents et
Les Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba

Le CDSS vous présente cette semaine les éléments essentiels du rapport du Comité de planification, qui a remis son rapport le 26 janvier 1988. Le Comité de planification était composé de Richard Benoit, Gérald Dureault, Louis Gosselin, Raymond Poirier, Paul Ruest, Lucien St-Vincent, Armand Bédard et Jean-Pierre Dubé.

On peut obtenir copie du rapport en s'adressant au bureau du CDSS (237-9666).

Les recommandations du Comité de planification

1 — Étant donné les principes de la gestion scolaire présentés dans les pages précédentes, que la Loi sur les écoles publiques du Manitoba soit modifiée de façon à:

a) définir l'école franco-manitobaine comme un établissement d'enseignement de la minorité linguistique, selon les termes de l'article 23 de la **Charte canadienne des droits et des libertés**.

b) définir la clientèle de l'école franco-manitobaine comme étant les enfants des citoyens qualifiés selon la Charte.

c) définir la programmation dispensée dans l'école franco-manitobaine comme étant le programme d'enseignement en français, langue première.

d) reconnaître que les services éducatifs dispensés en français doivent être de qualité égale à ceux dispensés en anglais dans la province du Manitoba, selon l'esprit de la Charte.

e) reconnaître que le financement des services éducatifs dispensés en français au Manitoba doit être juste et équitable, conformément à la Charte.

f) définir l'électeur franco-manitobain comme étant un citoyen titulaire des droits de l'article 23 et habilité à voter en vertu des lois électorales du Manitoba.

g) définir une commission scolaire de la minorité comme étant un regroupement des électeurs franco-manitobains, ayant les mêmes pouvoirs que les autres commissions scolaires.

h) accorder à la commission scolaire de la minorité la responsabilité exclusive, sur l'ensemble du territoire de la province, de l'enseignement en français, langue première.

i) accorder à la commission scolaire de la minorité la responsabilité exclusive, sur l'ensemble du territoire de la province, de la gestion des écoles franco-manitobaines.

j) reconnaître le rôle et les responsabilités des comités d'école et des conseils régionaux des comités d'école.

2 — Étant donné la recommandation #1, que le CDSS adopte le modèle de gestion scolaire présenté dans les pages suivantes.

Droits à l'instruction dans la langue de la minorité

23. (1) Les citoyens canadiens :

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province,

ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.

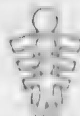
(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province :

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.


Conseil jeunesse provincial


Société franco-manitobaine


Fédération provinciale des comités de parents


Commissaires d'écoles franco-manitobains


Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

La gestion des écoles:

Les principes fondamentaux de la gestion scolaire

1.1 Le principe de l'égalité

L'article 15 de la Charte accorde à tous les citoyens le «droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, ...»

1.2 Le droit à l'instruction en français

Dans le contexte de l'égalité linguistique, les auteurs de la Charte ont voulu aller au-delà des principes d'égalité en accordant des garanties supplémentaires dans un article consacré aux droits scolaires.

L'article 23 garantit aux membres de la minorité linguistique le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue.

Deux critères numériques doivent cependant être remplis pour permettre l'exercice complet de ce droit. Le premier critère porte sur le nombre à atteindre pour justifier l'enseignement dans la langue de la minorité. Le second porte sur le nombre à atteindre pour justifier l'enseignement dans les établissements de la minorité.

Ce droit reconnu par l'article 23 comporte une protection supplémentaire: les critères numériques doivent être appliqués en tenant compte de l'ensemble du territoire de la province et transcendent donc les divisions scolaires actuelles.

Cette protection supplémentaire de l'article 23 s'applique également aux enfants des citoyens qualifiés qui sont inscrits aux programmes anglais ou d'immersion parce que le programme de langue première n'est pas disponible dans leur division. Il sera donc légitime de regrouper ces enfants, de les déplacer, s'il le faut, de leur fournir l'accueil et l'hébergement nécessaires à l'accès à un établissement de la minorité. Ils ont donc le droit d'être intégrés au programme de français langue première et, au besoin, d'être admis dans les classes d'accueil visant une certaine «refrancisation».

L'article 23 définit donc les critères d'admission à un enseignement dans la langue de la minorité.

1.3 Le droit à des établissements autonomes

Les établissements autonomes de la minorité sont garantis par la Charte: *«No one questions that para 3 b) at least means «minority language education facilities» separate from* «majority language education facilities», *where numbers warrant*». Telle est l'opinion unanime des cinq juges de la Cour d'appel de l'Ontario (juin 1984).

Les établissements autonomes sont essentiels à l'épanouissement de l'enseignement en français, puisqu'ils permettent le regroupement d'une clientèle homogène et une organisation — enseignement, communication, affichage — totalement française.

Les critères d'admission aux écoles françaises étant définis par l'article 23, il n'empêche que leur application devra respecter le choix des diverses communautés dans leur façon particulière de définir leur école. Il reviendra aux élus francophones d'établir des politiques et le programme scolaire, dans le respect des valeurs et des pratiques des communautés locales et régionales.

1.4 Le droit de gérer les établissements de minorité

Avec l'emploi du mode possessif dans le libellé de l'article 23, «établissements d'enseignements **de** la minorité», la Charte accorde à la minorité linguistique le droit de gérer l'enseignement, les écoles et des unités administratives.

Selon la Cour d'appel de l'Ontario, *«The educational facilities in s.23(3)(b) would appear to be those **of the minority**. (...) Further, one might also draw attention to the fact that both paras. 3(a) and 3(b) refer to the «numbers warrant» test. The repetition in para. 3(b), even though in slightly different terms, would not be necessary unless the facilities there referred to are different from those included in the providing of instruction.»*

Le droit de gérer les écoles de la minorité revient donc aux membres de la communauté minoritaire qui jouissent du droit de vote. Même dans les endroits où les Francophones sont peu nombreux, le droit de gérer pourra s'exercer par la participation aux élections scolaires. **Tous les citoyens titulaires des droits prévus à l'article 23 (ci-après appelés «citoyens titulaires») ont le droit d'être représentés, de voter et de se porter candidat dans une commission scolaire franco-manitobaine.**

Ces citoyens devront être identifiés lors du recensement provincial qu'exige la loi manitobaine. Ils ne pourront pas exercer en même temps leurs droits démocratiques dans deux divisions scolaires. En effet, en choisissant d'exercer leur droit constitutionnelle, les citoyens titulaires auront décidé de renoncer à leur droit de voter et de se porter candidat dans la division scolaire anglophone où ils résident. Les citoyens titulaires qui choisiront de ne pas se prévaloir des droits prévus par l'article 23 continueront à participer aux affaires de la divisin scolaire anglopone où ils résident.

La loi scolaire du Manitoba devra protéger la légitimité et la viabilité du regroupement francophone en accordant à la minorité linguistique la responsabilité exclusive de l'enseignement en français langue première et de la gestion des écoles dispensant cet enseignement.

1.5 Le droit à des mesures réparatrices

L'article 23 de la Charte a pour objectif de corriger une situation injuste en donnant aux minorités des outils leur permettant d'assurer leur survie. Dans son jugement de 1984 sur la question, la Cour d'appel de l'Ontario déclarait: *«...it is pertinent to make reference to the fact that the Charter is part of our basic constitutional document, the Constitution Acts, 1867-1982, and that, as shown earlier in the historical introduction to this opinion, s. 23 thereof is a remedial provision.»*

Les mesures réparatrices devront être comprises dans le financement public. Elles pourraient inclure, par exemple, le déploiement de ressources supplémentaires pour la promotion des services éducatifs et la mise en place de classes d'accueil, de prématernelles et de garderies francophones.

1.6 Le droit à une éducation de qualité égale

Dans son jugement de 1984, la Cour d'appel de l'Ontario a déclaré que *«The quality of education to be provided to the minority is to be on a basis of equality with the majority»*.



Gilles Ferland
Rep. de la SFM au CDSS



Gilbert Savard
Rep. FPCP au CDSS



Ghislaine Lavergne
Rep. EFM au CDSS



Lucille Blanchette
Rep. de la SFM au CDSS



André Fréchette
Rep. FPCP au CDSS



Vincent Dureault
Rep. CJP au CDSS



Claudette Savard
Rep. CEFM au CDSS


Conseil jeunesse provincial


Société franco-manitobaine


Fédération provinciale des comités de parents



Commissaires d'écoles franco-manitobains



Educatrices et éducateurs francophones du Manitoba

un modèle à suivre...

La Haute Cour de justice de l'Ontario s'est prononcée en 1986 sur la qualité de l'éducation. En donnant raison aux demandeurs francophones de Penentanguishene, le juge Sirois a déclaré que la minorité doit recevoir une éducation de qualité égale à celle de la majorité.

En somme, ce qui est disponible en anglais doit l'être également en français, et fourni à même les deniers publics. Dans la cause de Penetanguishene, le juge a délivré deux injonctions contre le Conseil scolaire de Simcoe. La première l'enjoignait de fournir des établissements équivalents à ceux de l'école secondaire de langue anglaise. La seconde ordonnait le Conseil scolaire d'installer des équipements pour l'enseignement des techniques industrielles et pour les programmes de métier équivalents à ceux déjà fournis dans les écoles secondaires de langue anglaise.

1.7 Le droit à un financement juste et convenable

Le juge Sirois déclarait aussi dans le même jugement que la province de l'Ontario ...«a l'obligation de garantir que cette instruction en langue française et que ces établissements mis à la disposition des membres de la catégorie de personnes représentées par les requérants sont équivalents aux services dispensés en anglais dans le Comté de Simcoe et que **cette obligation s'étend à celle de fournir à cette fin un financement adéquat**».

Ainsi, lorsque le Conseil de Simcoe a proposé un projet de 2,5 millions de dollars, les parents ont décidé de retourner devant la Haute Cour de justice. En octobre 1987, le juge Sirois a rendu une ordonnance contre le conseil scolaire pour qu'il consacre 4,5 millions de dollars à l'aménagement d'un secondaire francophone à Penetanguishene.

Pour la minorité linguistique, un financement juste et convenable exige un financement à 100 pour cent des coûts véritables à partir des fonds publics.

Ce financement de l'enseignement destiné aux enfants des citoyens titulaires comprend bien entendu le financement de tous les programmes agréés par le ministère de l'Éducation, selon les modalités d'implantation recommandées par la province.

En vue de la mise en oeuvre de l'article 23, ce financement devra comprendre des mesures supplémentaires permanentes qui valoriseraient les aspects particuliers de l'éducation française, comme par exemple une politique d'animation culturelle, des subventions de transport et des ressources de développement communautaire.

Enfin, le financement des écoles de la minorité devra aussi inclure des mesures réparatrices fournissant à la minorité les moyens de corriger sa situation scolaire historique, particulièrement dans le domaine de l'accès à l'éducation française.

1.8 Le principe de l'autonomie locale et régionale

Comme l'éducation est une responsabilité partagée entre l'État, la communauté et les parents, il importe de donner à ces derniers les moyens de participer activement au développement de l'orientation de l'école que fréquentent leurs enfants. La gestion de l'école par la minorité devra donc prévoir des mécanismes visant une participation accrue des parents aux niveaux local et régional.

1.9 Le principe de l'école au service de la communauté

De l'ensemble des définitions de l'école franco-manitobaine et de la gestion scolaire d'école une nouvelle orientation de l'établissement d'enseignement de la minorité: une école communautaire. En effet, l'école de la minorité est appellée à servir sa communauté d'une manière plus complète. En contexte minoritaire, le développement culturel est un des éléments essentiels de l'école, tout comme le déploiement d'activités de loisirs entre enfants francophones, et la mise en place de programmes d'éducation permanente.

Le concept de la gestion par la minorité est une invitation à donner de nouvelles dimensions au concept de l'établissement d'enseignement de la minorité. Cela implique un plus grand contrôle sur les édifices et les terrains pour qu'ils deviennent véritablement communautaires, tant durant les heures de classe qu'en soirée et en fin de semaine.

1.10 Le principe du respect des acquis

Les progrès des vingt dernières années dans le secteur de l'éducation française constituent une fondation solide sur laquelle peut se construire un regroupement des écoles franco-manitobaines. Les organismes, services et expertises de tous genres qui se sont développés au cours des années devront être intégrés pour donner des racines permettant la prise en charge des écoles par la minorité.

Le modèle de gestion.

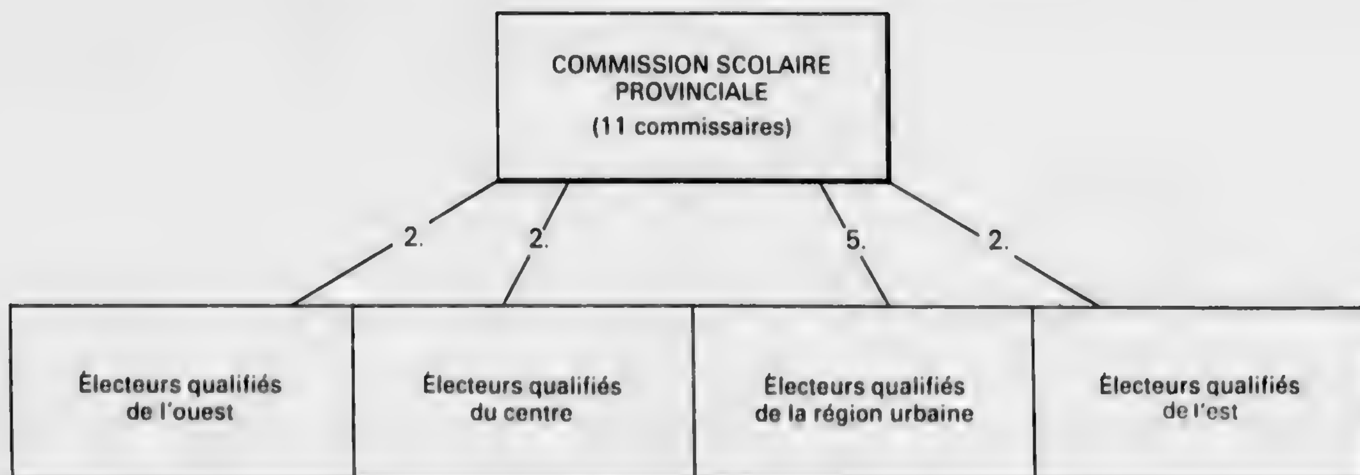
Le modèle de gestion proposé répond aux exigences des principes de gestion scolaire énoncés précédemment, ainsi que les recommandations qui en découlent, et permet leur mise en application dans le contexte manitobain.

L'organigramme proposé est fondé sur la reconnaissance de quatre régions à qui revient la responsabilité de fournir d'une part, une direction politique par l'élection de commissaires, et, d'autre part, un contenu éducatif par la consultation directe des premiers concernés dans chacune des écoles.

Le modèle permet également l'exercice du droit de vote à tous les citoyens titulaires, qu'ils aient ou non des enfants d'âge scolaire, et que leurs enfants aient ou non accès à des services éducatifs en français.

Enfin, en véhiculant le principe d'une seule unité scolaire par les Francophones, les organigrammes invitent une nouvelle équité dans l'offre de services éducatifs en français au Manitoba. Le modèle justifie également la mise en place d'un mode de financement universel pour l'éducation de tous les enfants de la minorité.

LE MODÈLE DE GESTION: le processus politique




Conseil jeunesse provincial


Société franco-manitobaine


Fédération provinciale des comités de parents


Commissaires d'écoles franco-manitobains


Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

La gestion des écoles: *un modèle à suivre...*

Les modalités de la gestion scolaire par la minorité.

4.1 Quatre régions sur l'ensemble du territoire

La division du territoire proposée est le résultat d'une première réflexion sur le sujet des frontières. Elle tient compte des regroupements naturels sur le territoire de la province en vue de l'élection de commissaires par tous les citoyens titulaires. Un recensement de ces citoyens permettrait peut-être une autre répartition des régions.

RÉGION CENTRE: toute la portion de la province entre la frontière internationale, la ligne de township 2 ouest jusqu'au rang 9, et la ligne de township 5 est du rang 3, y compris l'ensemble de la division scolaire de la rivière Rouge.

RÉGION URBAINE: toute la portion de la province à l'intérieur du boulevard Périmètre, y compris la partie urbaine de la division scolaire de Transcona-Springfield.

RÉGION OUEST: toute la portion de la province à l'ouest de la rivière Rouge, de la rive ouest du lac Winnipeg et du fleuve Nelson, à l'exception des régions Urbaine et Centre.

RÉGION EST: Toute la portion de la province à l'est de la rivière Rouge, de la rive ouest du lac Winnipeg et du fleuve Nelson, à l'exception des régions Urbaine et Centre.

4.2 Trois niveaux de participation

La commission scolaire provinciale

La Commission scolaire provinciale aura les mêmes pouvoirs que les autres commissions scolaires de la province.

Le comité d'école

Chaque école sera dotée d'un comité ayant un statut juridique reconnu. Le comité d'école sera composé de représentants des parents, du directeur, d'un représentant des enseignants et d'un représentant des étudiants (s'il y a lieu). Son rôle sera de représenter le point de vue local auprès du conseil régional des comités d'école. Le budget de fonctionnement du comité d'école sera assuré par la Commission scolaire provinciale.

Les fonctions du comité d'école seront multiples:

— participer à l'élaboration de l'orientation de l'école comme lieu d'enseignement;
— déterminer le rôle de l'école comme lieu de développement communautaire;
— participer au processus de sélection du directeur de l'école;
— d'une manière générale, voir à ce que le système scolaire connaisse bien et satisfasse les besoins des élèves.

Le conseil régional des comités d'écoles

Le conseil régional sera le garant de l'autonomie régionale du regroupement scolaire. Il sera composé d'un délégué de chacun des comités d'école. Siégeront également au conseil régional, comme membres d'office, deux commissaires d'école de la région et l'adjoint régional au directeur général.

Son rôle sera de définir les besoins de la région et de représenter la région auprès de la commission scolaire provinciale. Ce conseil participera également au processus de sélection de l'adjoint régional au directeur général. Le budget de fonctionnement du conseil régional des comités d'école sera assuré par la commission scolaire provinciale.

4.3 Des formules de financement

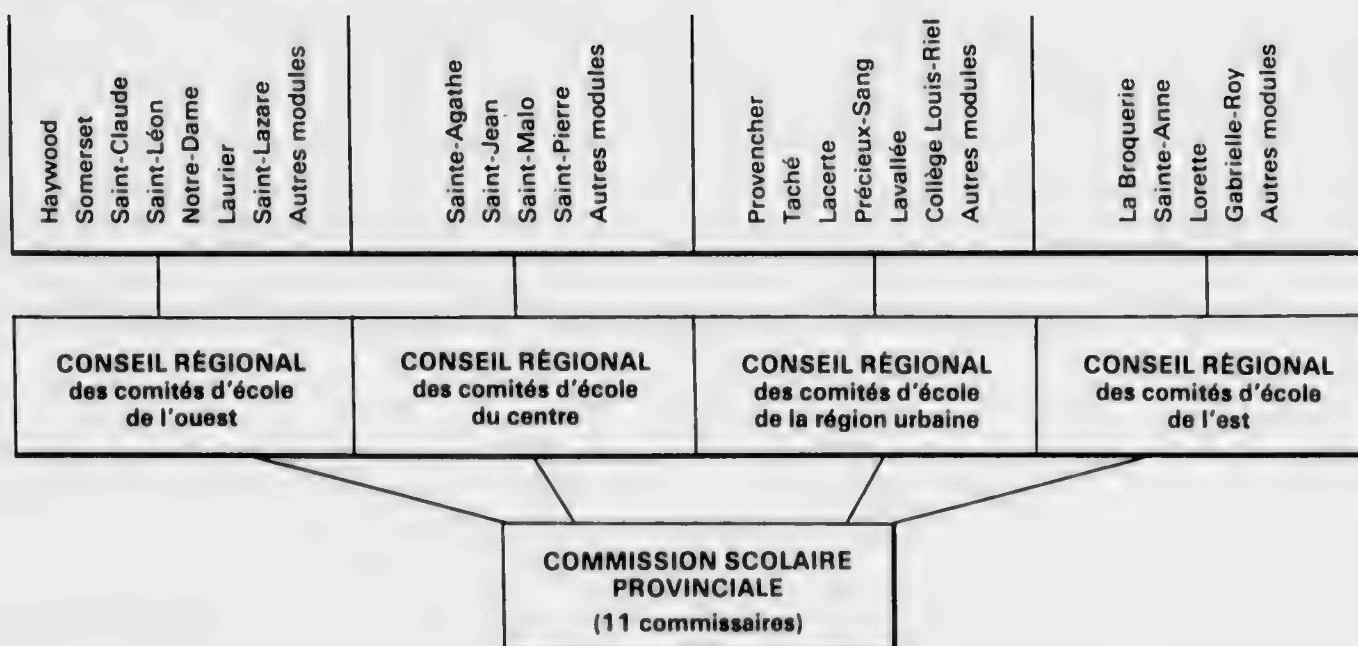
De façon générale, le soutien financier de l'éducation française fait déjà partie du système global de financement scolaire au Manitoba. Il reste à canaliser ces fonds vers une commission scolaire francophone, en fonction des principes et des recommandations proposés. Il y a différentes formules possibles.

Entre autres, la province pourrait financer la commission scolaire provinciale à cent pour cent des coûts véritables à partir du Trésor provincial.

La province pourrait aussi utiliser la formule suivante: en vue de fournir le financement complet de la commission scolaire provinciale sans puiser uniquement du Trésor provincial, elle pourrait établir une taxe spéciale qu'elle chargerait les municipalités de percevoir en son nom.

La province pourrait encore ne fournir qu'un financement partiel, et autoriser la commission scolaire à établir une taxe spéciale qui serait perçue par les municipalités sur l'ensemble des valeurs foncières. Cette formule fait partie intégrante du système de financement de toutes les commissions scolaires de la province.

LE MODÈLE DE GESTION: le processus consultatif



** Un comité d'école pour les écoles franco-manitobaines désignées par le Bureau de l'Éducation française.*


Conseil jeunesse provincial


Société franco-manitobaine


Fédération provinciale des comités de parents


Commissaires d'écoles franco-manitobains


Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

Les gagnants de la Loto-Radio

Résultat du tirage bénéfice de la
Radio communautaire du Manitoba inc.

Voici la **liste des gagnants** du tirage qui a été effectué **le 6 mars 1988** au Collège de Saint-Boniface.

GAGNANTS ET GAGNANTES	PRIX (valeur)
Maurice Trudel de Saint-Boniface	Fourgonnette Toyota Le 1988 (23 500$)
Monique Mulaire de Saint-Boniface	Ordinateur portatif NEC (4 189$)
Léa Barnabé de St-Jean-Baptiste	Voyage pour 2 à Mazatlan (1 600$)
Roland Robert de Saint-Boniface	Téléviseur couleur stéréophonique (929$)
Olivier Beaudette de St-Pierre-Jolys	Voyage pour 2 à Montréal (600$) «Early bird»
Rachel Mercadié de Winnipeg	Canot en fibre de verre (600$)
Mariette Lachance d'Ile-des-Chênes	Magnétoscope VHS (530$)
Olivier Gagné de Ste-Anne	500$ en argent
Alvin Gervais de Saint-Boniface	Remise de jardin en bois (425$)
Marcel Boulet de Rosser	Ensemble de campeur (425$)
Bernard Bocquel de Saint-Boniface	Four à micro-ondes (400$)
Barbara Hamish de Winnipeg	Lecteur de disque compact (280$)
Numéro loterie: MLF 18670	Radio portatif AM-FM cassette (230$)

Conseils pour diminuer la consommation de sel

Quelle quantité de sel ajoutez-vous à votre nourriture?

Essayez ce test. Couvrez votre assiette de papier d'aluminium et salez comme vous le faites habituellement.

Mesurez le sel que vous avez ajouté. Un quart de cuillerée à thé équivaut environ à 500 mg de sodium. Un à trois grammes (1000 à 3000 mg) par jour constitue une consommation de sel suffisante pour un adulte.

Le sel est un assaisonnement très populaire. C'est aussi un élément nutritif essentiel. Cependant, de plus en plus de consommateurs avertis modèrent leur consommation de sel.

Avec les changements dans les habitudes alimentaires, les gens font de l'exercice, consomment moins d'alcool et cessent de fumer.

Le sel: une question de demi-mesure

De 25 à 50 pour cent du sel consommé est celui que nous ajoutons nous-mêmes. Ceci explique le taux élevé de sel des régimes courants. Il est donc très important de connaître exactement la quantité de sel que nous consommons.

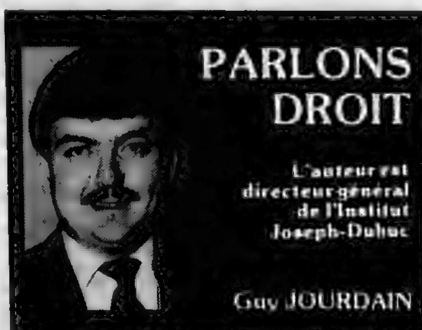
De nombreux consommateurs ne lisent pas attentivement les étiquettes et ne sont peut-être pas conscients du taux de sodium contenu dans certains aliments populaires, comme les soupes en boîte ou en sachet. Une des marques populaires contient 632 mg par portion.

Il existe maintenant une solution de rechange qui vous permet de réduire facilement votre consommation de sel. Ce nouveau produit se nomme Half Salt. Half Salt contient la moitié du sodium du sel de table.

Vous pouvez l'utiliser à table ou le substituer au sel ordinaire dans plusieurs recettes. C'est une bonne façon de diminuer sa consommation de sel sans rien perdre de son goût délicieux.

La faillite

Les dettes vous sortent par les oreilles et vos créanciers sont à vos trousses. Notre système juridique vous offre une solution radicale: la faillite.



Terminologie

Les définitions qui suivent vous permettront de mieux saisir le reste de l'article.

«**banqueroute**» Faillite frauduleuse. [«fraudulent bankruptcy»]

«**créancier**» Personne à qui l'on doit de l'argent. [«creditor»]

«**débiteur**» Personne qui doit de l'argent. [«debtor»]

«**faillite**» Moyen légal pour un débiteur insolvable de se libérer de ses dettes en cédant ses biens au profit de ses créanciers. [«bankruptcy»]

«**insolvable**» Qui est incapable de payer ses dettes. [«insolvent»]

«**syndic de faillite**» Fiduciaire nommé sous le régime de la **Loi sur la faillite** et chargé des fonctions prévues par celle-ci. [«trustee in bankruptcy»]

LA LOI

La faillite est régie par une loi fédérale, la **Loi sur la faillite**. Cette loi s'applique à l'ensemble du territoire canadien. Elle a été adoptée en 1949 et modifiée à quelques reprises depuis cette date. Précisons qu'au Manitoba, la Cour du Banc de la Reine est le tribunal compétent en matière de faillite.

La **Loi sur la faillite** a un double objectif :



a) **la protection de l'ensemble des créanciers du débiteur insolvable.** Elle permet aux créanciers du débiteur d'agir collectivement contre ce dernier afin qu'ils se partagent équitablement son actif. Chacun des créanciers devra cesser sa poursuite individuelle contre le failli, au profit de la masse des créanciers.

b) **la libération du débiteur insolvabe de ses dettes** et obligations financières antérieures à la faillite pour lui permettre de recommencer à neuf.

SORTES DE FAILLITE

Il existe deux sortes de faillites :

a) **la faillite volontaire ou cession de biens** (lorsque le débiteur choisit lui-même de faire faillite).

b) **la faillite forcée ou ordonnance de mise sous séquestre** (lorsqu'un ou plusieurs créanciers du failli engagent une poursuite pour mettre le débiteur en faillite).

LA FAILLITE VOLONTAIRE OU CESSION DE BIENS

Cette procédure est ouverte à tout débiteur insolvable qui a au moins 1 000$ de dettes et qui choisit de faire faillite.

La cession doit être présentée au séquestre officiel et, tant qu'elle n'a pas été déposée auprès de celui-ci, elle est inopérante.

Si le séquestre officiel accepte la cession, il doit nommer un syndic, qui sera chargé d'administrer la faillite, de liquider les bien du failli et d'en diviser le produit entre les créanciers. Il arrive parfois que le débiteur insolvable consulte d'abord un syndic de son choix. Ce dernier prépare les documents nécessaires à la cession de biens, et il est habituellement nommé syndic à la faillite par les créanciers, lors de la première assemblée.

LA FAILLITE FORCÉE OU ORDONNANCE DE SÉQUESTRE

La requête

L'ensemble ou une partie des créanciers déposent une requête de mise en faillite auprès du tribunal en vue d'obtenir une ordonnace de séquestre contre le débiteur.

La requête doit alléguer que la dette ou les dettes du débiteur envers le ou les créanciers requérants s'élève(nt) à 1 000$ et que le débiteur a commis un acte de faillite dans les 6 mois précédant le dépôt de la requête.

Les actes de faillite

Les principaux actes de faillite sont :

— la donation ou le transfert frauduleux par un débiteur de ses biens ou de quelque partie de ces derniers;
— le paiement préférentiel d'un débiteur à l'un de ses créanciers dans le mois précédant la faillite;
— le fait pour un débiteur de quitter le Canada ou sa résidence dans l'intention d'éviter ou de retarder le paiement de ses créanciers;
— le fait pour un débiteur de permettre qu'une procédure ou une exécution soit prise contre lui ou ses biens, telle une saisie non réglée 4 jours avant la date fixée pour la vente de ses biens ou 14 jours après cette saisie;
— l'aveu par un débiteur de son insolvabilité lors d'une réunion de ses créanciers;
— le fait pour un débiteur de céder, cacher, enlever ou aliéner une partie de ses biens avec l'intention de frauder, éviter ou retarder ses créanciers ou l'un d'entre eux;
— l'avis donné par un débiteur à ses créanciers qu'il a suspendu ou qu'il est sur le point de suspendre le paiement de ses dettes;
— le fait pour un débiteur de ne pas donner suite à une proposition concordataire présentée en vertu de la **Loi sur la faillite;**
— le fait pour un débiteur de cesser de remplir ses obligations au fur et à mesure de leur échéance.

LA LIBÉRATION DU FAILLI

Quelque temps après la prise d'effet de la faillite, le tribunal se prononce sur la libération du failli. Dans le cas d'un particulier, cette étape se fait automatiquement, sauf avis contraire de celui-ci.

Le tribunal a discrétion pour rendre l'ordonnance qu'il juge opportune dans les circonstances. Sa décision pourra revêtir l'une des forces suivantes :

— **libération absolue** : s'il s'agit d'un débiteur honnête mais malchanceux;
— **libération différée** (fautivement appelée «libération suspendue») : le tribunal déclare que la libération du débiteur entrera en vigueur à la date fixée dans son ordonnance;
— **libération conditionnelle** : comme condition à sa libération, le tribunal peut exiger du failli qu'il accomplisse les actes, paie les sommes d'argent ou se conforme à toute autre conditon.

Dans le cas d'une personne morale, la loi stipule qu'elle ne peut demander une libération à moins d'avoir acquitté toutes ses dettes au complet.

La libération ne sera accordée par le tribunal qu'après l'étude du dossier et du rapport du syndic, et après audition de tout créancier voulant s'y opposer.

VITE LU VITE SU

Somerset — L'Institut collégial de Somerset fête son 25e anniversaire le 12 mars avec une boîte à chansons pas tout à fait comme les autres.

La grande différence par rapport aux boîtes à chansons précédentes, organisées chaque année depuis la fin des années soixante, c'est qu'une bonne partie des musiciens et des chanteurs seront d'anciens élèves ou professeurs de l'Institut.

La boîte à chansons se déroulera à partir de 20h30 à la salle communautaire. Les organisateurs comptent sur la présence d'environ 400 personnes.

□

Saint-Léon — Les organisateurs du carnaval de Saint-Léon peuvent s'estimer heureux: ils ont recueilli un profit de 6 500$, supérieur à celui de l'année dernière (6 000$).

Et cela bien que les activités sur glace prévues à l'extérieur aient été annulées. Tout simplement parce que la glace avait fondu, à cause du beau temps.

Les profits vont servir au financement de différentes associations locales: la paroisse, le club d'âge d'or, la patinoire, etc. 2 000$ seront réservés à la réparation du plancher de la salle communautaire.

□

Saint-Boniface — La taxe scolaire payée par les résidants de la division scolaire de Saint-Boniface augmentera cette année de 0,7 mille.

À titre d'exemple, pour une maison évaluée à 30 000$, le propriétaire devra payer 21$ de plus que l'an dernier. La décision a été prise le 8 mars, lors de l'adoption du budget, qui s'élève à 27 307 250$.

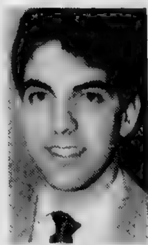
Il n'y aura pas de coupures dans les programmes de la division cette année, mais aucun nouveau programme ne verra le jour.

Des séances d'information sur le SIDA seront organisées pour les élèves de 7e 8e (*dernière semaine d'avril*), 9e et 10e années (*1ère semaine de mai*). Ces séances seront précédées de réunions publiques d'information pour les parents

SPORT

On ne prête qu'aux riches

Avec leurs transactions de dernière heure, les Oilers et les Flames ont réussi à former des équipes nettement supérieures. Mais John Ferguson n'a pu être à la hauteur de ses deux collègues, Sather et Fletcher.



André BRIN

À la veille des séries, John Ferguson et ses Jets n'avaient certainement pas besoin de super-transactions chez leurs deux principaux rivaux.

Notons que Cliff Fletcher et Glen Sather se sont accaparés d'outils pour compléter une transaction importante. Ils pouvaient se permettre de laisser tomber d'excellents joueurs pour en accueillir d'autres à d'autres positions.

Ferguson raccrochait le téléphone chaque fois que ses meilleurs joueurs étaient mentionnés. Malheureusement, au hockey, comme partout ailleurs, on ne reçoit rien pour rien.

En première ronde, les Jets feront probablement face aux Oilers, bien que ce ne soit pas certain. Et voilà que les Oilers se sont dotés d'autres moyens à l'attaque dans la personne de Geoff Courtnall. Courtnall est un excellent patineur qui possède un boulet.

Pour ça, les Oilers ont dû céder leur gardien numéro deux, Andy Moog. Moog, c'est un nom qui vaut bien plus qu'un Penney ou un Blue.

C'est là la différence. Fletcher et Sather se sont dotés d'armes qui non seulement leur permettent d'avoir une excellente équipe, **mais de conserver une bonne équipe.**

Ferguson n'est pas en mesure d'améliorer son équipe **parce qu'elle n'est pas assez bonne pour commencer**. Les riches s'enrichissent, et les pauvres restent quêteux.

À la veille des séries, les Flames et les Oilers viennent de laisser les Jets à l'arrière. Avec un peu de chance, les Jets pourraient donner du fil à retorde aux Oilers.

Mais pour ce qui est des Flames, les Jets ne pourront pas contrer une défense qui compte maintenant McCrimmon, Suter, MacInnis, Nattress, Ramage, Murzyn, Glynn et, dans une semaine, Reinhart.

Les Flames n'ont pas seulement obtenu Ramage et Wamsley dans leur transaction, ils se sont achetés un billet pour les finales de la coupe Stanley.

Un moyen, un outil, que dis-je, une arme!

Finalement, un peu d'action dans les jours avant la date limite des transactions.

Dans les années passées, on voyait d'innombrables échanges à la Gord Sherven ou John Blue. Mais cette année, il y a eu des joueurs échangés qui pourraient faire une différence.

À Edmonton, Billy Ranford est considéré comme un excellent gardien d'avenir, un bon moyen pour alléger la charge de Grant Fuhr. Courtnall ajoute à l'arsenal offensif des Oilers.

Le raisonnement à Boston, c'était que Courtnall connaissait la saison de sa carrière. Avec l'arrivée de Bobby Joyce, les Bruins pouvaient se passer du marqueur de 30 buts. Andy Moog, on s'en souvient, s'était illustré, il y a déjà quelques années, contre les Canadiens. Harry Sinden aimerait voir cette belle performance se reproduire dès cette année.

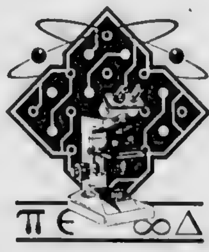
Brett Hull sera un outil de grande valeur pour les Blues de St. Louis dans un proche avenir. Certains des vétérans de St. Louis sont à bout de souffle et la relève n'était pas là. Hull remplit un trou.

Y a-t-il un joueur dans la Ligue Nationale qui a survécu à plus de rumeurs que Petr Klima des Red Wings de Detroit? On ne peut pas se tourner la tête sans que Klima soit mentionné dans une transaction. Je commence à penser que c'est une tactique de Jacques Demers pour garder le jeune Tchécoslovaque aux aguets.

À chacun ses armes.

La Faculté des sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface tient à féliciter





Chantal Fréchette qui a mérité une place dans le programme de médecine à l'Université de Sherbrooke. Chantal a reçu son baccalauréat en sciences au CUSB et a gagné la médaille d'or de l'Université du Manitoba. Les membres de la faculté lui souhaitent les meilleurs succès dans toutes ses entreprises futures.

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
(204) 233-0210

La situation dans la Montagne

Une 5e nécessaire?

Gladstone a remporté sa série contre Portage-la-Prairie en gagnant trois parties d'affilée. La dernière, le 4 mars, s'est terminée 9 à 8 pour Gladstone en prolongation.

Ils affronteront ou bien les Bombers de Bruxelles ou bien les Rockets de Holland en finale.

Dans la série Bruxelles/Holland, Bruxelles menait deux parties à une au moment où nous allions sous presse.

Le 27 février: Bruxelles 6/Holland 5; **le 2 mars**: Bruxelles 6/Holland 7: **le 5 mars**: Bruxelles 11/Holland 5. La cinquième partie dans cette série, si nécessaire, sera disputée le 12 mars, à 20h, à Holland, bien entendu.

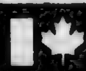
SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement (final)

Nord	G	P	N	T
Gladstone Lakers	19	5	0	**38**
Holland Rockets	17	6	1	**35**
Bruxelles Bombers	16	8	0	**32**
Portage Red Wings	15	9	0	**30**
Somerset Flyers	12	11	1	**25**
Notre Dame Hawks	12	11	1	**25**
Oakville Bruins	7	16	1	**15**
MacGregor Bisons	4	19	1	**9**
Miami Rockets	3	20	1	**7**

Classement individuel (final)

	B	P	T
Blake Spiller (*Gladstone*)	41	62	102
John Dzikowski (*Gladstone*)	46	52	98
Doug McLeod (*Gladstone*)	38	60	98
Gérald Mangin (*Bruxelles*)	31	42	73
Paul Harland (*Portage*)	27	46	73
Brad Lohr (*Bruxelles*)	31	40	71
Rob Carson (*Portage*)	38	32	70
Brian Callum (*Miami*)	41	26	67
Larry Jonasson (*MacGregor*)	25	33	58
Tim Lang (*Oakville*)	22	23	55


Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, C.P. 8550, 333, rue Main, 15e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en versant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-82-65
DOSSIER: P-4564

NOUVEAU SURFAÇAGE DE LA PISTE 17-35, DE L'AIRE DE TRAFIC ET DES VOIES DE ROULEMENT A ET B, ET TRAVAUX CONNEXES À L'AÉROPORT DE RESOLUTE BAY, RESOLUTE BAY (TERRITOIRES DU NORD-OUEST)

Date limite: le 14 avril 1988, à 14h, heure locale

Dépôt: Chèque bancaire de 25$

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Hay River (T.N.-O.), de Winnipeg (Manitoba) et d'Edmonton (Alberta).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

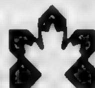
Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission

Pour tout renseignement d'ordre technique: composer le (204) 983-6023.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composer le (204) 983-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres

Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Canada Mortgage and Housing Corporation

APPEL D'OFFRES

La SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT invite toutes les parties intéressées à soumettre une offre d'achat pour les propriétés suivantes, situées à Leaf Rapids.

34 Neepin	34 Kayask
62 Wapoos	135 Kayask
39 Utik	26 Utik

Chaque maison est offerte en vente dans l'état où elle se trouve. Les acheteurs qualifiés pourront obtenir l'assurance LNH par l'intermédiaire d'un prêteur approuvé. Les investisseurs seront tenus de verser un acompte d'au moins 15 p. 100 et d'effectuer les réparations obligatoires Les propriétaires de maison devront verser un acompte d'au moins 10 p. 100 sans avoir à effectuer de réparations obligatoires. Autre renseignements sur demande.

La SCHL offre les encouragements suivants aux propriétaires-occupants seulement
— Maximum de 500$ au titre des frais juridiques
— Allocation d'emménagement de 500$
— Achat d'une réduction d'intérêt de 2 p. 100 pendant deux ans

Il y aura une journée portes ouvertes le 17 mars 1988 à laquelle participera un représentant de la SCHL, comme suit

34 Neepin	10h à 16h
62 Wapoos	11h à 12h
39 Utik	12h à 13h
54 Kayask	13h à 14h
135 Kayask	14h à 15h
26 Utik	15h à 16h

Prière de faire parvenir toutes les offres d'achat à Mme B. Lewicki, Gestionnaire de bureau auxiliaire, Société canadienne d'hypothèques et de logement, C.P. 755, Thompson (Manitoba) R8N 1N5, avant 16h15 le vendredi 25 mars 1988, ou de les remettre en représentant lors de la journée portes ouvertes, aux heures indiquées

La SCHL ne s'engage à accepter ni l'offre la plus élevée ni aucune offre Pour chaque offre acceptée, on exigera un dépôt de cinq cent dollars (500$)

Canada

Saint-Malo veut battre la série noire

Jusqu'à présent, il y a eu au moins deux surprises dans les éliminatoires de la ligue Hanover-Taché: l'élimination des Dutchmen de Lankmark par Steinbach; et dans une moindre mesure, la victoire de Grunthal sur les Habs de La Broquerie.

«C'est essentiellement deux joueurs de Grunthal qui ont fait la différence dans la série contre La Broquerie: Tim Weins et Ed Froese», souligne l'adjoint du gérant des Warriors de Saint-Malo, Dave Collette.

*(Saint-Malo affronte Grunthal en éliminatoire cette semaine: Voir «**La HTHL en demi-finales**» pour l'horaire des parties).*

Tim Weins et Ed Froese sont revenus dans les rangs de Grunthal 5 ou 6 parties avant le début des éliminatoires. «S'ils avaient été là dès le début de la saison, je crois que Grunthal se serait imposée plus haut dans le classement final de l'année».

«Dans le cas de la série Landmark/Steinbach, j'aurais plutôt pensé que Landmark l'emporterait, indique Dave Collette. Landmark avait fini l'année avec le moins de but compté contre eux. Aussi, leur gardien de but avait remporté le prix du gardien de l'année».

«De la façon dont ils jouent, je pense que Steinbach va donner de la misère à Sainte-Anne». (*Voir l'horaire des matchs dans cette série qui se poursuit le 11 mars, à 20h*).

Pour le moment, Dave Collette a l'attention fixée sur la demi-finale contre Grunthal. Saint-Malo a gagné la coupe de la Ligue en 83-84 et encore en 84-85. Depuis ce temps-là, l'équipe s'est toujours rendue aux finales, mais n'a jamais réussi à rapporter la coupe à Saint-Malo.

Dans le domaine archi-important des filets, les Warriors sont en forme. «On a un vrai «play-off goaler» avec Maurice «Nipper» Trudel», lance l'adjoint au gérant des Malouins.

«Maurice Trudel a beaucoup d'expérience dans les éliminatoires et avec l'équipe en général. Il est avec les Warriors depuis l'âge de 17 ans à peu près et aujourd'hui il en a 26».

Philippe Grégoire sera aussi un atout dans les filets pour Saint-Malo. «Quand Philippe était avec les As de Sainte-Anne, on disait que si ce n'était pas de lui, on aurait remporté plus de parties contre Sainte-Anne. Cette année, il va nous aider dans les éliminatoires plutôt que nous nuire!»

«Ça va être intéressant cette série contre Grunthal, conclut Dave Collette. C'est deux villages qui supportent vraiment leurs équipes de hockey. Les fans suivent en nombre quand leur équipe joue ailleurs».

Daniel TOUGAS

La HTHL en demi-finales

Division Nord

Après avoir vaincu Niverville en trois parties d'affilée, les As de Sainte-Anne affrontent maintenant Steinbach. Les Huskies de Steinbach ont remporté leur série contre Landmark trois parties à une.

En demi-finale:

Le 6 mars: Steinbach 4/Sainte-Anne 3

Le 8 mars: Steinbach 7/Sainte-Anne 3

L'horaire des parties à venir (*qui pourrait changer*) est celui-ci. **Le 11 mars,** à 20h: Steinbach à Sainte-Anne; **le 13 mars,** à 14h30: Sainte-Anne à Steinbach; **le 15 mars,** à 20h: Steinbach à Sainte-Anne*; **le 17 mars,** à 20h: Sainte-Anne à Steinbach*; **le 22 mars,** à 20h: Steinbach à Sainte-Anne*.

* *au besoin.*

Division Sud

Les Habs de La Broquerie ont cédé contre les Red Wings de Grunthal trois parties à une. Grunthal fait maintenant face à Saint-Malo, qui avait vaincu Saint-Pierre-Jolys en trois matchs de fils.

En demi-finale:

Le 8 mars: Saint-Malo 3/Grunthal 2 (*Trois buts de Art Coulombe de Saint-Malo*).

L'horaire des parties à venir (*qui pourrait changer*): **Le 13 mars,** à 20h: Grunthal à Saint-Malo; **le 15 mars,** à 20h: Saint-Malo à Grunthal; **le 17 mars,** à 20h: Grunthal à Saint-Malo*; **le 19 mars,** à 20h: Saint-Malo à Grunthal*; **le 22 mars,** à 20h: Grunthal à Saint-Malo*.

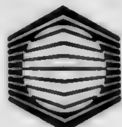
* *au besoin.*

NOMINATION



Monsieur Gérard Rémillard, président du Fonds de sécurité des caisses populaires du Manitoba, est heureux d'annoncer la nomination de **Monsieur Léo Roch** au poste de directeur général. Monsieur Roch est originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, est marié et père de deux enfants. Il a plus de 13 ans d'expérience avec le mouvement des caisses populaires et, au cours des années, a suivi plusieurs cours en administration et en gestion financière. Monsieur Roch est entré en fonction le 1er mars 1988.

Le Fonds de sécurité est une corporation d'assurance-dépôts constituée en corporation au niveau provincial depuis 1968. Cette corporation a pour objet d'administrer un fonds de sécurité et d'entraide à l'intention des caisses populaires.



Le Fonds de sécurité des caisses populaires du Manitoba



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aeroports

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, C.P. 8550, 333, rue Main, 15e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en s'adressant à l'adresse ci-dessus

PROJET P-5008
LOCATION DE 344,76 HECTARES (851,56)
ACRES DE TERRES AGRICOLES
À L'AÉROPORT DE ST. ANDREWS
ST. ANDREWS (MANITOBA)

DURÉE DE LOCATION: du 25 avril 1988 au 24 décembre 1994

Date limite: le 7 avril 1988, à 14h, heure locale

Séance d'information: Le mercredi 16 mars 1988, à 13h, heure de Winnipeg, dans la salle du Conseil, bâtiment des services de la circulation aérienne, aéroport de St. Andrews, St. Andrews (Manitoba)

DIRECTIVES

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission

Pour tout renseignement d'ordre technique: composer le (204) 338-8260

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres: composer le (204) 983-4329

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres

Canada

Faut pas penser qu'ils se laisseront faire

Les Lakers de Gladstone se préparent à faire face à Bruxelles ou à Holland dans les finales de la ligue South Central Intermediate. Mais ils se préparent aussi à faire face à... leur patinoire!

«La taille de la patinoire à Holland est pas mal plus petite qu'à Gladstone», indique l'entraîneur de Notre-Dame-de-Lourdes, Jean Comte. Bruxelles et Holland utilisent tous les deux cette patinoire quand ils sont à domicile.

Plumas

Selon le Lourdois, la patinoire à Holland est environ 15 pieds moins large et 25 pieds moins longue qu'à Gladstone qui, eux possèdent une surface de taille réglementaire. «C'est pour ça que Bruxelles et Holland sont très bons quand ils jouent à domicile», ajoute Jean Comte.

Mais il ne faut pas penser que **Gladstone** va se laisser désavantager.

«Depuis quelque temps, on s'entraîne dans l'aréna de Plumas (*un village pas loin de Gladstone*)», rapporte le gérant des Lakers de Gladstone, Peter Onufreichuk.

«La patinoire est plus petite là-bas. Ça permet aux joueurs de s'habituer à une surface réduite».

Pour Peter Onufreichuk, la petite patinoire a un effet à la fois sur l'attaque et sur la défense.

«Les avants ont beaucoup moins d'espace pour manipuler la rondelle et faire des passes, explique le gérant de Gladstone depuis neuf ans. Du côté des défenseurs, ils doivent arrêter les attaquants plus vite, c'est-à-dire dès la ligne bleue, parce que le filet n'est pas loin!»

Le gérant a à sa disposition deux bonnes lignes offensives qui, espère-t-il, feront la différence en finales. D'abord, il y a la formation McLeod, Dzikowski et Spiller, un trio qui a marqué plus de 300 points cette année. La deuxième ligne est celle de Perry Soper (*revenu au jeu après avoir été malade plusieurs semaines*), Ward Rempel et Bob Thompson.

Les filets seront entre les mains de Marc Pinette et de Darryl Cisyk.

Quant à l'adversaire de Gladstone dans les finales, Peter Onufreichuk croit avoir une bonne idée. «J'ai l'impression que Bruxelles va l'emporter».

«Holland a deux joueurs blessés et ils jouent deux séries à la fois: l'une contre Bruxelles et l'autre contre Clearwater dans les Manitoba Amateur Hockey Playdowns. Ils sont sans doute plus fatigués».

Daniel TOUGAS

Manitoba

Bibliothécaire régional — Culture, Patrimoine et Loisirs

Le(la) titulaire doit faire connaître les services de bibliothèque aux habitants du Manitoba rural en communiquant avec les bibliothèques publiques et en leur assurant l'accès à divers services (livres par courrier, bibliothèques itinérantes et matériel complémentaire, ex. les films en 16mm).

Le(la) titulaire doit avoir un diplôme supérieur en bibliothéconomie et plusieurs années d'expérience dans le domaine, ou une éducation et une expérience équivalentes, ainsi que deux années d'expérience dans la gestion et la supervision, avec participation à la préparation des budgets, à l'élaboration et l'évaluation des programmes et à l'établissement d'objectifs. Il est souhaitable que le(la) titulaire soit bilingue. On tiendra compte du principe de l'action positive dans le processus de sélection.

Salaire : $31,622 - $38,923 par année
Concours N°: 1711
Date de clôture : le 21 mars 1988
Adresser les candidatures à : Commission manitobaine de la fonction publique, 155, rue Carlton, pièce 935, Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Un employeur qui donne des chances égales

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

VITE LU, VITE SU

Saint-Jean-Baptiste — Un peu plus de 46 000$ ont déjà été recueillis pour la construction d'une cafétéria-cuisine pour les aînés au manoir de Saint-Jean-Baptiste.

L'objectif que s'est fixé le vice-président du comité du manoir, René Dupuis, c'est de récolter les 105 000$ nécessaires à la construction de la cuisine.

«On a de très bonnes chances d'y arriver, déclare-t-il. Certaines personnes qui nous ont donné de 1 000$ à 2 000$ nous ont dit qu'elles étaient prêtes à contribuer encore plus».

Au mois de février, le gouvernement provincial a annoncé qu'il allait financer entièrement la construction de huit nouveaux logements au manoir (*il y en a 12 actuellement*).

□

La Seine — Le comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes (Sainte-Anne) a écrit à la division scolaire de la Seine pour demander la création d'une deuxième classe de 7e l'année prochaine.

À l'heure actuelle, l'unique classe de 7e de l'école regroupe plus de 30 élèves. Le directeur général de la Seine, Wendell Sparkes, précise qu'il est question de diviser la classe en deux pour certains cours l'année prochaine. Mais le budget ne prévoit pas la création d'une deuxième classe.

Le comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes a envoyé une autre lettre pour demander que les cours d'hygiène et de réflexion humaine soient étendus de la 7e à la 12e. Les commissaires doivent donner leur réponse prochainement.

Enfin, un nouveau directeur de l'entretien pour la division a été nommée. Il s'agit de Lawrence Keuhn, qui succède à Aimé Gauthier.

□

Saint-Vital — La taxe scolaire augmentera de 1,55 mille cette année dans la division scolaire de Saint-Vital.

À titre d'exemple, le propriétaire d'une maison évaluée à 30 000$ verra sa facture augmenter de 45$. Le budget de la division, qui devait être adopté par les commissaires le 10 mars, prévoit la création d'un programme pour les surdoués dans toutes les écoles.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le Manoir va étendre une aile



photo. Laurent Gimenez

Luc Dandenault, président du comité du manoir depuis 1965, espère que la construction des nouveaux logements permettra aussi d'améliorer les services. Il parle même, peut-être, d'établir une petite chapelle.

14 nouvelles unités seront ajoutées au Manoir cette année. La nouvelle aile, approuvée par Logement Manitoba le 7 mars, devra coûter un maximum de 830 000$, payés par un programme provincial-fédéral.

Le comité du Manoir, présidé par Luc Dandenault(1) avait soumis un peu avant Noël 87 une demande pour 10 unités à Logement Manitoba. Toutefois, devant la clientèle potentielle, près du double d'unités a donc été accordé.

Gérald Fontaine, le maire de Saint-Pierre-Jolys, précise qu'un sondage effectué l'an dernier par le comité avait fait ressortir un intérêt chez quelque 90 personnes.

Jeunes

Gérald Fontaine «espère» que la construction de la nouvelle aile permettra de créer de l'emploi localement. «J'espère aussi que ça va amener de nouvelles jeunes familles à s'installer dans la communauté si des maisons se libèrent».

Les 14 nouvelles unités auront en principe une chambre à coucher, bien que des ajustements semblent encore possibles. Actuellement, le Manoir compte 30 unités, dont 5 doubles, et héberge 33 résidants. L'unité simple coûte 155$ par mois; l'unité double 190$.

Le Manoir a été construit en 1966. En 1976, 10 unités se sont ajoutées au 20 existantes.

Bernard BOCQUEL

(1) *Le comité du Manoir est formé de: Luc Dandenault (président), Frank Novak (vice-président), Denis Grégoire (secrétaire-trésorier), Philippe Côté et Claudette Closson.*

VITE LU, VITE SU

Saint-Lazare — Le carnaval de Saint-Lazare, qui s'est achevé le 28 février, a permis de recueillir le plus gros profit jamais réalisé: 2 600$.

D'après les organisateurs, entre 150 et 200 personnes ont participé au carnaval. Les 2 600$ seront répartis entre les Chevaliers de Colomb et l'Association athlétique. C'est Raquel Leclair qui a été élue reine du carnaval

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
COLLECTIVITÉS ISOLÉES AU MANITOBA

NOUS CHERCHONS: des enseignants d'école primaire et secondaire, des enseignants en éducation des jeunes enfants et des éducateurs spécialisés pour septembre 1988.

LES CANDIDATS DOIVENT posséder un certificat d'enseignement valide du Manitoba ou y être admissibles. Ils doivent prouver qu'ils satisfont aux normes d'enseignement en classe après l'obtention de leur certificat ou pendant un stage supervisé en enseignement. Une expérience antérieure de travail avec des enfants autochtones et la capacité de parler une langue autochtone sont des atouts pour ce poste. La connaissance de l'anglais est essentielle. Les candidats doivent subir un examen médical préalable à l'emploi avant d'être nommés à un poste isolé.

NOUS OFFRONS: un salaire annuel variant de 16 886$ à 42 036$ et des indemnités de poste isolé, le cas échéant, ainsi qu'un logement loué.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE OU UNE DEMANDE D'EMPLOI À:

Affaires indiennes et du Nord Canada
Bureau régional du Manitoba
275, avenue Portage, bureau 1100
Winnipeg (Manitoba) R3B 3A3

Information is also available in English by contacting the above-mentioned address.

La Fonction publique du Canada offre des chances d'égales emplois égales à tous.

Canada

Environment Canada Parks | Environnement Canada Parcs

APPEL D'OFFRES

Nº de contrat K3561-C8-01
Parc national du Mont-Riding

Le travail consiste à fournir des services de garde de sécurité pour le Centre de services de Wasgaming au parc national du Mont-Riding.

Les soumissions cachetées adressées au:

Directeur,
Parc national du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba)
R0J 2H0

seront reçues jusqu'à:

14h (heure locale),
le mardi 5 avril 1988.
Téléphone: (204) 848-2811

Une visite obligatoire des lieux aura lieu le 21 mars 1988, à 13h

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

Le Service d'entretien de la division scolaire de Saint-Boniface est à la recherche d'une personne qui pourra assurer l'entretien de nos installations sanitaires et nos installations de chauffage.

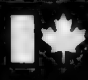
Qualités requises:
- posséder un certificat de plombier valide Manitoba;
- expérience dans l'entretien de systèmes et de contrôles de H.V.A.C. industriels;
- détenir un permis de conduire;
- pouvoir communiquer dans les deux langues officielles.

Salaire: selon la convention collective du SCEP local 730.

Veuillez faire parvenir votre demande avant le vendredi 25 mars 1988 en y joignant l'historique de votre permis de conduire, votre curriculum vitae, et vos références à:



M. Jim Parsons
Directeur du Service d'entretien
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba) R2J 1X1



Transport Canada Aviation | Transports Canada Aviation

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, C.P. 8550, 333, rue Main, 15e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en s'adressant à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-87-119
DOSSIER: P-4563

CHANGEMENTS ET MODIFICATIONS (PHASE VII)
ARCHITECTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES
CENTRE DE CONTRÔLE RÉGIONAL DE WINNIPEG
AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG
WINNIPEG (MANITOBA)

Date limite: le 24 mars 1988, à 14h, heure locale

Dépôt: Chèque bancaire de 100$

Visite des lieux: Le mercredi 16 mars 1988, à 9h, heure de Winnipeg, au centre de contrôle régional de Winnipeg, 777, rue Moray, Winnipeg (Manitoba).

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique: composer le (204) 983-4634

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres: composer le (204) 983-4329

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres

Canada

La naissance n'est qu'un événement de la vie

La décision de la Cour suprême sur l'avortement m'a beaucoup peinée. Je me sens si petite, si inutile devant ce grand tribunal de «justice». Je veux bien me déranger pour aider la cause contre l'avortement, mais quoi faire?

C'est ça! Je peux écrire au premier ministre, au ministre de la Santé, à La Liberté, au Free Press, et la liste continue... Je peux même offrir de mon temps à la «Ligue pour la Vie» située rue Des Meurons à Saint-Boniface. Ils ont tant besoin de volontaires. Ils pourront me passer des matériaux, des dépliants, des vidéos pour m'aider à comprendre vraiment ce qui se passe durant un avortement et à me permettre d'examiner le tout de ce débat. Encore, si je devenais membre de cette organisation, ma contribution aidera beaucoup!

Aussi, je peux prier... La vie du plus petit être humain est trop précieuse pour rester là, à rien faire!

Je dois proclamer à haute voix l'importance du respect de la vie.

Toi adolescent, adulte, personne âgée, prends ton stylo en main dès maintenant. C'est urgent! Notre gouvernement fédéral doit bientôt décider à partir de quelle étape de son développement le foetus doit être considéré comme une personne.

La mère est unique, l'enfant aussi est unique. Il n'a pas le corps de sa mère, mais a son propre corps. Un fait scientifique que nous devons affronter à un moment ou un autre, c'est qu'à partir du temps de la conception (action par laquelle l'enfant reçoit l'existence) rien n'est ajouté à cet être vivant, sauf la nutrition.

La naissance d'un enfant n'est qu'un événement de sa vie... et non le commencement! D'autres événements (ou périodes de développement) incluent l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, et la vieillesse.

Saviez-vous qu'avant qu'une mère se rendre compte qu'elle est enceinte et qu'elle décide sur l'avortement, son enfant dans l'utérus est bien formé? À la sixième semaine de sa grossesse tous les organes du bébé son présents. Cet être est parfaitement développé (bras, jambes, doigts, orteils, etc.) Ne soyons pas trompés par les Pro avortement qui nous disent que ces bébés sont seulement que des tissus, cellules, masse ou «blob».

Un dernier point que j'aimerais soulever. Je trouve très défavorable l'annonce de Wilson Parasiuk, notre ministre de la Santé de financer tous les avortements au Manitoba alors qu'en Colombie-Britannique, grâce à Bill Vander Zalm, aucun avortement ne sera remboursé, sauf en cas de danger pour la vie de la mère. C'est dommage que nous n'avons pas ici au Manitoba des ministres comme celui-là qui n'ont pas peur de proclamer à haute voix le respect pour la vie!

Bon ça va. J'ai fait ma part moi. Je me sens un peu mieux.

À vous maintenant...

Marguerite Lussier
Saint-Boniface
le 7 mars 1988

Des suggestions pour le Festival

Pendant le Festival notre classe est allée voir les sculptures de glace au parc Provencher, admirer l'artisanat au sous-sol de la Basilique et visiter le parc du Voyageur. On a beaucoup aimé notre excursion.

C'était une bonne idée de construire un bonhomme de neige géant.

Pour l'an prochain, on suggère que vous continuiez à offrir les promenades en traîne et en traîneaux.

Nous recommandons aussi de construire trois bonnes glissoires et de défendre la cigarette et la boisson dans la grande tente (l'air pollué rendait les élèves malades).

Christine Prairie
École Varennes
Immersion
St-Vital
le 26 février 1988

Imposer leurs croyances

M. le rédacteur,

N'étant pas naïf, je m'attendais à ce que ma lettre à votre bureau en ce qui concerne l'avortement sur demande, engendre plusieurs commentaires défavorables. Je ne fus pas déçu.

J'accepte avec humilité les critiques de tous ceux qui, ayant pris connaissance des graves problèmes causés par ces enfants non désirés, se sont chargés d'adopter dans leurs familles, et d'élever à leur propres dépens, un ou plus de ces petits êtres désavantagés, mis au monde pour être ensuite abandonnés.

Pour ceux qui ne font que prononcer des belles paroles qui n'influencent personne, ou qui se joignent à des manifestations publiques ayant pour but d'imposer leurs croyances à ceux qui ne sont pas du même avis, mes sympathies. Vous en aurez besoin quand plus tard on vous demandera quels sacrifices vous avez endurés pour ces non-voulus, et que vous ne pouvez donner pour réponse que: «J'ai écris des lettres, j'ai fais des discours, j'ai participé à des manifestations».

Toutes ces choses, comme la nomination de commissions pour étudier les demandes pour un avortement, ne réussissent qu'à retarder le processus en marche, l'embryon devient foetus, l'opération plus grave, les propagandistes heureux. Ils ont réussi à faire souffrir davantage une autre pécheresse.

Paul E. Gauthier
Lorette
le 1er mars 1988



Le Théâtre français d'Edmonton
présente
«La vie après le hockey»
(«Life After Hockey»)



comédie en deux parties
de Kenneth Brown
adaptation française de Michel Garneau
Mettant en vedette: André Roy
Directeur artistique: Pierre Bokor
Scénographie: Witold Kurpinski
Mise en scène: Pierre Bokor
les 17, 18, 19 mars à 20 heures
à la salle Martial-Caron
Collège universitaire
de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
Adultes: 7,00$
Étudiants et âge d'or: 5,00$
(billets en vente à la porte)

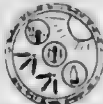
LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-SEINE
recherche un(e)
aide au peintre

pour travailler dans les écoles de la Division.

Le(la) candidat(e) devra posséder de l'expérience dans le domaine de la peinture.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, le ou avant le 18 mars 1988, y indiquant le salaire que vous espérez, au:



Secrétaire-trésorier
La Division scolaire de la Rivière-Seine nº 14
C.P. 160
Ste-Anne (Manitoba) R0A 1R0

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC.
est à la recherche d'une personne pour combler le poste de:
commis-dactylo

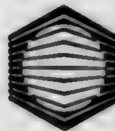
Fonctions:
- travail de commis;
- traitement de texte.

Qualifications:
- bonne connaissance du système de traitement de texte Micom 3004;
- doit être bilingue — français et anglais;
- personne accueillante;
- belle personnalité.

Salaire:
- selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions:
- le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature le plus tôt possible en faisant parvenir son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel», à:



Louise Marion
Adjointe finances et administration
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

SOMERSET

Bientôt un musée

Sur les traces de Gabrielle Roy



photo: Laurent Gimenez

«On m'a confié le projet parce que je fais partie de la famille de Gabrielle Roy. Cela va me faciliter les choses et m'ouvrir des portes pour mes recherches», confie Johanne Poiron.

Un musée Gabrielle-Roy à Somerset? Pourquoi pas. Après tout, c'est de ce village de La Montagne qu'est issue la famille maternelle de la romancière manitobaine.

C'est d'ailleurs à une cousine au second degré de Gabrielle Roy, Johanne Poiron, née Landry, qu'a été confiée la tâche de prendre les contacts et de rassembler tous les souvenirs qui garniront le futur musée.

«Je sais déjà qu'il existe à Somerset un bulletin d'école d'une élève de Gabrielle Roy, signé par elle. Il y a aussi un de ses livres dédicacé de sa main», révèle la jeune femme de 26 ans.

Elle poursuit: «Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient nous apporter des témoignages ou des souvenirs, par exemple une plume dont se serait servie Gabrielle Roy. On espère aussi que des anciens élèves vont prendre contact avec nous pour nous raconter des anecdotes ou des souvenirs».

À partir du mois d'avril, Johanne Poiron va entrer en contact avec tous ceux qui, de près ou de loin, au Manitoba ou à l'extérieur, sont susceptibles d'avoir rencontré et connu l'auteur de Bonheur d'occasion.

«Clémence, la soeur de Gabrielle Roy, est toujours en relation avec ma mère. Elle a 92 ans et habite à Winnipeg, explique-t-elle. Sa deuxième soeur, qui a vécu au Québec, est revenue au Manitoba. Je vais aussi écrire au mari de Gabrielle Roy. C'est un gynécologue à la retraite, installé au Québec. J'ai son adresse».

Laurent GIMENEZ

La page de Bicolo



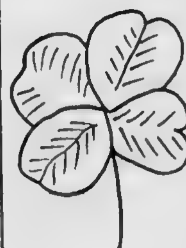
Salut les amis!
Tu prends toujours ton repas du midi à l'école? Ta nourriture habituelle t'ennuie? Eh bien! Tu veux essayer quelque chose de différent? Je te suggère «une brochette du jour». Lis bien ci-dessous et tu verras ce que c'est.

Bicolo



Brochettes

La préparation de ta brochette est toujours différente. Elle varie selon les aliments que tu as à la maison. Elle peut être préparée la veille en peu de temps. Il suffit de couper les aliments en cubes ou en tranches, puis de les glisser le long d'une brochette. Voici quelques suggestions: jambon, fromage, carotte, tomate, champignon, céleri, poulet, concombre... Tu peux aussi accompagner ta brochette d'une trempette. Bon appétit!



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________

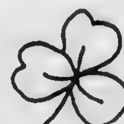
ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

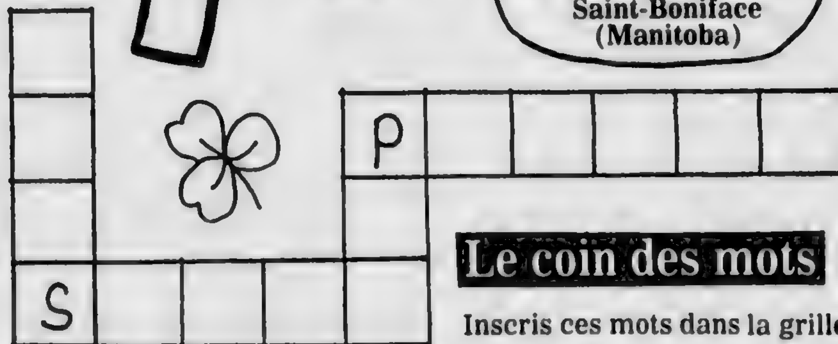
Colorie ce joli petit farfadet.



Chaque année, le 17 mars, le peuple irlandais honore son saint patron, Saint Patrick. En Irlande, ce jour est fête nationale. Les gens vont à la messe, puis prennent part à des défilés et à des jeux sportifs. Ils s'habillent généralement en vert.



Membre gagnant de la semaine
Numéro 7448
Rachelle McCarthy, 11 ans
470, rue St-Jean-Baptiste
Saint-Boniface
(Manitoba)

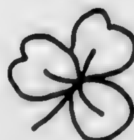


Le coin des mots

Inscris ces mots dans la grille:

Irlande	Farfadet
Saint	Vert
Patrick	Trèfle
Patron	Chance
Mars	





Les farfadets sont de vrais taquineurs. On dit qu'ils sont partout en ce jour, occupés à jouer des tours sur tout le monde. Alors, prends garde! Mais on dit aussi qu'ils apportent beaucoup de chance à ceux qui réussissent à les attraper...



Un dessert spécial pour fêter la St-Patrick.
Que penses-tu de la gélatine verte garnie de crème fouettée verte et de raisins verts?
Ou bien un gâteau vert garni d'un glaçage vert et de bonbons verts...
Ou encore une tarte ou un pudding aux pistaches (marque Jello)...
Tu auras besoin d'un colorant alimentaire vert pour rendre certains aliments verts. Sers-toi de ton imagination pour créer un dessert vraiment «vermeilleux»!

Mes amis m'écrivent...

Cher Bicolo,

Merci pour le beau cadeau, le jeu de «Trouble». J'ai déjà beaucoup joué avec mon jeu. Merci aussi pour la petite bougie dans la maison. Je l'ai allumée pour le jour de Noël!

Ton amie,
Natalie Lafond, St-Jean-Baptiste

Cher Bicolo,

J'aime beaucoup le cadeau que tu m'as envoyé. J'ai déjà fait plusieurs articles en plâtre. C'est très intéressasnt. Bonne année Bicolo!

Liel Plamondon, Ile-des-Chênes

AVIS
À tous les organismes franco-manitobains:

La Société franco-manitobaine convoque tous les organismes franco-manitobains à une réunion afin de répondre aux exigences de la proposition suivante adoptée au congrès des États généraux de la francophonie manitobaine:

«Je propose que la Société franco-manitobaine se donne les mécanismes nécessaires pour retourner à la base et être plus à l'écoute des besoins et des réalités des différentes communautés franco-manitobaines.

Pour ce faire, que la SFM, et ce, avant son assemblée de novembre 1988, remette en question sa structure de représentation pour qu'elle assure une représentativité régionale d'une part et une représentativité par secteurs, c'est-à-dire, les organismes provinciaux, d'autre part.

Que cette nouvelle structure de représentativité soit développée de concert avec les régions et les organismes provinciaux pour qu'elle reflète véritablement le mécanisme politique et porte-parole qui respectera et répondra à tous les francophones du Manitoba.»

Proposée par Charles Gagné
Appuyée par Armand Bédard

ORDRE DU JOUR

a) restructuration de la SFM
b) suivi du congrès des États généraux

Lieu: Salle Antoine-Gaborieau,
Centre culturel franco-manitobain

Date: le mardi 22 mars 1988 à 19h30

Nécrologies



BRITTA RIANNE STANNERS

Le 15 février 1988, lorsqu'elle dormait paisiblement le Seigneur est venu prendre dans ses bras notre petit ange, âgé de 19½ mois.

Britta laisse à chérir sa douce mémoire ses parents, Robert Stanners et Lynne Champagne; son grand frère Colin: ses grands-parents, Fortunat et Laurence Champagne de Saint-Claude et James et Véronique Stanners de Saint-Boniface; son parrain et sa marraine, Denis et Henriette Champagne; son oncle Paul Champagne de Winnipeg; et ses tantes, Michèle et Roxane Stanners de Calgary.

Née le Jour du Canada, le 1er juillet 1986, Britta répandait la joie parmi tous avec son sourire enjoué.

La messe de la Résurrection fut concélébrée par les abbés Gérard Dionne et Rodrigue Bouchard le jeudi 18 février 1988 en l'église Saints-Martyrs-Canadiens.

La famille désire remercier les abbés Dionne et Bouchard pour leurs paroles inspirantes; les porteurs Denis et Henriette Champagne, Gisèle Hudson et Gilbert Verrier, la lectrice Bernice Parent, l'organiste Victor Perrin, les chanteurs Aurèle Desaulniers, Rita Bourgeois et Raymond Laflèche, ainsi que les personnes qui ont préparé le goûter. Merci à tous les parents et amis qui ont assisté au service et qui ont offert des témoignages de condoléances par leurs dons, fleurs, offrandes de messes et leurs cadeaux de nourriture.

«Toi qui l'aimes plus fort que nous, garde-la dans ton amour auprès de Toi».

ROSA MAGNE

Subitement et dans la paix du Seigneur, au Centre hospitalier Taché, le mardi 1er mars 1988, est entrée dans la maison du Père, Madame Rosa Magne. À ce moment, Dieu notre Père la déchargea de sa croix et l'invita à prendre place au grand banquet éternel d'où elle jouit d'un bonheur sans fin.

Rosa Magne était une femme de prière, issue de la race des saints. La messe, les sacrements, le rosaire et l'oraison étaient pour elle des sources fécondes qui alimentaient quotidiennement sa vie.

Cette extraordinaire maman sut faire constamment rayonner le bonheur, diffuser l'amour et l'espérance parmi les siens.

Au cours de ses quatre-vingt-douze années s'entremêlèrent de grandes joies mais aussi de pénibles épreuves qui font partie du paysage terrestre mais elle demeurait soutenue par la grâce de Dieu et ses enfants garderont toujours d'elle l'image radieuse de ses belles années.

Cette vaillante petite dame à l'âme limpide et pure savait rayonner dans son entourage. Elle savait faire bénéficier les autres de ses innombrables talents. En effet, qui de son proche immédiat n'a pas profité de ses doigts de fée remarquables?

Cette petite femme, toute sereine, apportait beaucoup de gaieté autour d'elle par son sens d'humour, ses petites chansonnettes et tout un répertoire d'anecdote recueillies au long de sa vie remplie.

Nos coeurs sont navrés. Le vide est irremplaçable, mais nous nous réjouissons dans la foi car nous la savons désormais comblée de l'éternelle présence de son cher et tendre compagnon de vie, Paul (1973) de ses deux enfants bien-aimés: Jean (1947) et Alban (1968) et aussi de ses parents Augustin et Sophie Bosc (1934, 1936).

La pleureront dans le deuil, 4 fils: Charles (Delphine) de Trenton en Ontario, Pierre (Marcelle) de Notre-Dame-de-Lourdes, Bruno (Lucille) et Antoine (Odile) tous deux de Saint-Boniface; 3 filles: Odile (Madame Eugène Cherpin) de Californie, Thérèse (Madame Fabien Trudel) de Saint-Malo; Yvonne (Madame Marcel Jamault) de Saint-Boniface; une soeur: Soeur Sophie Bosc des Soeurs Missionnaires Oblates et 2 belles-soeurs.

Rosa Magne repose maintenant dans le petit cimetière paroissial auprès de son époux dans l'attente de la Résurrection.

La famille désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui l'ont aimée et accompagnée jusqu'à sa dernière demeure.

À ma mère

Désormais je te porterai en moi
Comme tu m'as d'abord portée
Quand mystérieusement j'ai passé
De non-être à l'être,
Du néant obscur
À la vie lumineuse.

Toutes les images de toi.
Toi jeune, toi belle,
Toi tendre, toi joyeuse
Toi mère douloureuse
Je veux en moi les rassembler
En ton unique visage.

Oui, je veux te porter en moi
Jusqu'au bout de l'existence
À toi
Qui sut faire allumer en mon coeur
Une inextinguible
Étoile...

Y.J.



LE R.P. HENRI SAULNIER, s.j.

À l'hôpital de Saint-Boniface, le 1er mars 1988, est décédé le Père Henri Saulnier, s.j., âgé de 54 ans.

Il était le fils unique de feu Joseph Saulnier et Philomène Verrier. Né à Gravelbourg en Saskatchewan le 18 novembre 1933, il fit ses études au Collège Mathieu. En 1948 la famille déménagea à Saint-Boniface et il obtint son B.A. au Collège de Saint-Boniface. En août 1954 il fit son entrée chez les Jésuites à Montréal où il fut ordonné le 17 juin 1965. Après son M.A. en éducation à Boston, il devint vicaire dominical en la paroisse Holy Cross et conseiller à l'école secondaire diocésaine de Saint-Boniface en plus de desservir la paroisse St. John Fisher chez les Soeurs Oblates de 1967 à 1974. Il obtint un degré en service de pastorale pour travailler auprès des malades comme aumônier au Centre des Sciences de Santé pour cinq ans ensuite à mi-temps au Centre hospitalier Taché. Il dut quitter ses deux postes pour raison de santé. C'est alors qu'il entreprit son dernier ministère comme vicaire à la paroisse Mary Mother of the Church à Fort Richmond.

Beaucoup de gens furent touchés par sa prédication et son grand dévouement surtout auprès des malades. Il les rejoignait par sa compréhension et sa bonne humeur. Dans sa longue maladie il a fait preuve de courage et de résignation et sa plus grande épreuve fut de ne plus pouvoir exercer son ministère.

Il laisse dans le deuil sa famille Jésuite ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

Les prières furent récitées le 3 mars à Mary Mother of the Church et la messe de la Résurrection fut célébrée le 4 mars à 14h en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Cathédrale. Le Salon funéraire Desjardins était chargé de la direction des funérailles.

Les pères Jésuites ainsi que la parenté du Père Henri, désirent exprimer leurs remerciements aux médecins et au personnel de l'hôpital, à l'abbé Firmin Michiels chez qui il vivait, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont soutenu par leurs prières et leurs visites durant cette longue maladie.

Coût des nécrologies:
10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8,50$.

VITE LU VITE SU

Pro-vie — Un documentaire d'une heure sur l'avortement sera diffusé à la télévision dans la région de Winnipeg le 9 avril.

Le film s'intitule «Feel the heartbeat» et recueille les témoignages de femmes qui ont été confrontées au problème de la grossesse non désirée. Il sera diffusé le 9 avril à 18h sur CKY, et le 2 avril à 20h sur ITV (*situé à Edmonton mais qui diffuse dans le nord du Manitoba*).

Le film a pu être réalisé grâce à une campagne de fonds lancée par l'Alliance pour la vie auprès de ses 255 groupes locaux au Canada, et grâce aux dons de particuliers. Son coût dépasse les 500 000$.

«Ce qui est beau, c'est le nombre de personnes qui ont été impliquées. À mon avis, il y en a plus de 100 000», estime Anna Desilets, directrice générale de l'Alliance pour la vie.

SALON MORTUAIRE

COUTU
E.J. Coutu, président
L.P. Coutu

«Un service fort de la tradition»

Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas d'entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.



Edouard Coutu
661-6107

156, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) Tél.: 233-7453

Associez-
vous à l'outil de communication par excellence de la francophonie manitobaine.

Saluez
La Liberté et ses lectrices et lecteurs dans la section spéciale

qui paraîtra le 18 mars.

Appelez
David McNair pour bénéficier de cette occasion historique au

237-4823.

LA LIBERTÉ

Inéluctablement sombre?

Devant la crise actuelle que traverse bien péniblement le milieu agricole, les évêques de la Saskatchewan, dans un message à leur peuple, invitent les leurs à prendre conscience des racines historiques et structurelles qui ont et continuent à engendrer la situation présente.

Claude BLANCHETTE

Historiquement, la terre dans l'ouest canadien a été confiée, au tournant du siècle, à des immigrants, pour la bonne part européens, qui, fuyant des conditions d'oppression ou de pauvreté dans leur pays d'origine, espéraient trouver, dans un pays où tous les espoirs leur étaient permis, un tremplin pour l'avenir.

Par la persévérance et l'endurance, les plus endurcis et courageux ont réussi, malgré la grande sécheresse des années trente, à trouver une certaine stabilité financière, alors qu'une part appréciable, constatant qu'ils ne pouvaient vivre à partir de la terre, se réfugiait dans les villes. En effet, notent les évêques, entre les années 1941 et 1951, 22,6% de la population rurale a pris le chemin de la ville.

Avec la fin de la seconde guerre mondiale, les usines construites en vue de l'effort de guerre se sont transformées pour produire des machines agricoles. Ceci a conduit à la mécanisation des moyens de culture, encourageant les producteurs agricoles à cultiver de plus en plus de terre.

Inévitablement, les «petits fermiers» se faisaient avaler par les plus riches et la culture mixte traditionnelle (*animaux et culture*) était remplacée par la monoculture (*un ou deux céréales*). Cette spécialisation encourage la production et l'utilisation d'herbicides, pesticides et fertilisants.

Le fermier à la merci de facteurs économiques.

Dans ce contexte d'ensemble, le fermier, devenu cultivateur spécialisé, est de plus en plus à la merci de facteurs économiques qui échappent totalement à son contrôle.

Le coût de production de plus en plus élevé, le prix des grains à la baisse, les risques attachés à la production, l'imprévisibilité des conditions climatiques, la fluctuation des prix font qu'il cherche à harmoniser son «commerce» pour assumer les exigences de l'exportation, sans prendre en considération sa responsabilité de fournir de la nourriture de qualité aux peuples de la terre.

En plus, il est invité par le marché, par les gouvernements et par la recherche spécialisée à «rationaliser» sa production. L'efficacité et la rentabilité deviennent les seuls principes qui régissent l'ensemble de sa vie. Ce qui compte, c'est d'offrir un produit «achetable» au plus bas prix du marché, un produit «vendable» à la communauté internationale, sans souci de la qualité.

Pour remplir ces exigences, le cultivateur n'a d'autre choix que l'expansion et l'endettement. En 1971, soulignent les évêques, le producteur payait un intérêt annuel moyen de 780$ sur sa dette, alors que dix ans plus tard, il doit assurer des paiements de 12 500$. Faut-il se surprendre dès lors qu'un nombre considérable de cultivateurs sont acculés à la faillite, alors que d'autres, ne pouvant plus vivre, vendent et déménagent en ville.

Le portrait d'ensemble est sombre. Les structures sont bien ancrées. Plusieurs diront qu'il n'y a plus rien à faire. Est-ce vrai?

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

GRANDES SOLDES; payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Nylon sur jute à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

À VENDRE: à Lorette, bungalow de 1 204 pieds carrés avec garage double, service d'égout et eau du village. 3 chambres à coucher et salle à manger formelle (formal dining room). Maison construite pour conserver l'énergie. Composez le 1-878-2469 ou 237-4798.
901-

LA PRÉMATERNELLE Jardin Quatre Ans accepte les noms pour l'inscription 1988/89. Appelez Monique au 237-0539.
892-

À VENDRE: Saint-Boniface. Petit duplex en excellent état comprenant deux appartements d'une chambre à coucher. Équipé de fenêtres à triple vitrage, de soffites, de gouttières et d'une terrace récemment installés ainsi que d'un garage et d'une belle cour. Faut voir! Prix: 74 900$. Appelez Fern au 256-3688 ou au 256-4314. Ducharme Agencies Ltd.
923-

À VENDRE: à Lorette, un lot de coin la baie Dubuc. Belle haie de sapin, arpenté par Beattie, près des écoles et situé au centre du village. Composez le (1) 878-2510 ou le 237-9035.
931-

À LOUER: une demi section de terre dans une paroisse canadienne française au sud de Winnipeg. Pour plus de renseignements, écrivez au numéro 0932, a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
932-

RECHERCHE: nous voulons louer un motorhome de 24' ou 26' pour les 29, 30, 31 juillet et le 1er août 1988. Composez le 237-5125 après 16.
933-

DÉSIRE LOUER chalet de 2 ou 3 chambres à coucher à la Plage Albert, pour la 2e et la 3e semaine de juillet. Composez le 261-3577.
942-

ELECTRICIEN: Installation électrique générale, changement de services, rénovations et réparations de salle de famille. Appelez Louis au 885-7815 pour votre estimation.
936-

ÉLIMINEZ ces poils superflus par électrolyse. Appelez Gabrielle au 475-7794.
938-

À LOUER: le haut et le bas d'un duplex à Saint-Boniface. Chacun a 2 chambres à coucher avec 2 appareils ménagers. Chaque unité/475$ par mois plus services. Appelez Paul au 943-6384 code 3385, ou le 233-2171.
939-

RECHERCHE: étudiante ou dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Château Guay, rue Goulet. Piscine et sauna. Composez le 237-5326.
924-

À LOUER: maison à Lorette, très bien située. Disponible le 1er mai 1988. 500$ par mois. Composez le (1) 878-2820 ou le 233-8792.
934-

COMPAGNON RECHERCHÉ: Vous êtes entre 55 et 63 ans, mesurez 5 pieds 7 à 5 pieds 9. Vous êtes retraité ou semi-retraité, fiable, de belle apparence, avec des cheveux poivre et sel. J'aimerais avoir de vos nouvelles. Je suis veuve, dans la cinquantaine, avec sécurité. S'il vous plaît écrivez au #0110, a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.
944-

CONDO À VENDRE: 176, rue Thomas Berry. 900 pieds carrés au rez-de-chaussée. Réfrigérateur, poêle, lave-vaisselle, lessiveuse et sécheuse, air climatisé, rideaux. Possession le 30 septembre 1988. 67 800$. Composez le 233-0362.
946-

À VENDRE: Chalet, Plage Albert, rue Deniset. À 3 pas du lac. 3 chambres à coucher, salle de bain, grande cour, tous les meubles inclus. Appelez Jean-Louis au 582-5628.
945-

À LOUER: rue Kitson, appartement de 2 chambres coucher dans un duplex pour personne tranquille. 425$ par mois. Libre le 1er avril 1988. Composez le 233-1069.
947-

À LOUER: au centre du Vieux Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher. Cour partagée, stationnement. Libre le 1er avril 1988. Composez le 235-0440 après 17h.
948-

RECHERCHE IMMÉDIATEMENT: précepteur de français (tutor) pour élève de la 3e année, à domicile. Composez le 783-9340 ou le 257-7954 ou le 775-6361.
949-

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES: essais, rapports, livres, etc. Pour plus de renseignements, composez le 237-3585 après 16h30.
879-

CHERCHEZ vous une chambre près des services, à loyer modeste? Nous cherchons un(e) étudiant(e), travailleur(euse) ou personne retirée non-fumeur pour une ou deux chambres au deuxième étage d'une maison privée. Accès à cuisine, salon, lessiveuse, sécheuse et stationnement branché. 225-275 pour une personne, 350$ pour deux personnes. Composez le 1-878-2474 (Lorette) ou le 235-0633.
943-

Le Coin du Bouquineur

- achète des livres usagés
- surtout à la recherche de:

* livres d'enfants * dictionnaires
* art de conjuguer * romans

S.V.P. appeler le 255-8832
12, place Britannica
Saint-Vital

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle

Conseil des Arts du Manitoba

DATES LIMITES DU PRINTEMPS

PROJETS ARTISTIQUES COMMUNAUTAIRES

1er mai 1988
- *Accès*
- *InnovArts — "A" et "B"*
- *Expositions*

SUBVENTIONS À DES PARTICULIERS

1er avril 1988
- *Subventions majeures destinées aux arts*
- *Projets d'arts visuels*
- *Cinéma*
- *Réalisation cinématographique et audiovisuelle*

1er mai 1988
- *Écrivains — "A" et "B"*
- *Arts d'Interprétation*
- *Arts d'Interprétation — Projets*
- *Présentation de chorégraphies*
- *Subventions aux chorégraphes de studios indépendants — Ateliers*
- *Commande d'oeuvres de compositeurs*
- *Présentation d'oeuvres de compositeurs*

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le
Conseil des Arts du Manitoba
93, avenue Lombard, pièce 525
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3B1
N° de téléphone : **945-2237**

de A à Z

Grâce aux femmes: le balai mécanique

Croissance. **L'année 1987 a été excellente pour l'industrie canadienne.** Les profits ont augmenté de 36,6%, atteignant 31,7 milliards de dollars, alors qu'une baisse de 17% avait été enregistrée entre 1985 et 1986.

□

Élections. **L'avocat Renald Guay «considère» la possibilité** de solliciter l'investiture libérale dans le comté fédéral de Saint-Boniface. On sait que Ronald Duhamel, professeur à l'Université du Manitoba, a déjà annoncé son intention de représenter le parti libéral lors des prochaines élections fédérales, qui pourraient avoir lieu cet automne. Me Guay est le fils du sénateur Jos Guay, qui a représenté cette circonscription pour le parti libéral avant d'être nommé au Sénat à la fin des années 70. Le comté de Saint-Boniface est représenté par le conservateur Léo Duguay depuis l'élection de septembre 84.

Homosexualité. **En annonçant qu'il était gay,** le député néo-démocrate Svend Robinson vient de faire l'histoire. Il est le premier député fédéral à annoncer publiquement son homosexualité. Le critique en matière de Justice, qui a 35 ans, représente le comté de Burnaby en Colombie-Britannique depuis 1979.

□

Homicides. **Le Manitoba est la province avec le plus** haut taux d'homicides pour la 2e année consécutive: 3,99 pour 100 000 habitants en 1987. Seuls les Territoires du Nord-Ouest ont un taux supérieur au Canada: 5,8 pour 100 000 habitants. À l'échelle nationale, le taux moyen se situe à 2,54 pour 100 000 habitants en 1987. Un chiffre supérieur à 1986, mais néanmoins un des taux les plus bas depuis 1973. Un homicide est défini comme un meurtre au 1er et au 2e degré, un homicide involontaire (*manslaughter*) ou un enfanticide.

Hôpital. **Pour l'année financière 87-88, l'Hôpital de** Saint-Boniface prévoit un déficit de 3,5 millions. Les responsables de l'Hôpital sont tenus de présenter un budget équilibré pour la prochaine année financière, qui débutera le 1er avril. Bien que les détails du plan de restriction budgétaire établi par l'administration ne soient pas connus, l'hypothèse la plus probable est la suppression temporaire de certains lits.



Michel Lagacé à l'université...

Inventrices. **Entre la déesse égyptienne Isis,** supposée avoir découvert l'agriculture, et la physicienne française Marie Curie, deux fois prix Nobel, le nombre de femmes méconnues à qui ont doit les plus extraordinaires inventions est incalculable. Un livre vient de réparer cette injustice: «Mothers of invention», de Ethlie Ann Vare et Greg Ptacek (Editions Macmillan). On y apprend que si des femmes ne s'en étaient pas mêlées, le monde n'aurait jamais connu, entre autres exemples, le correcteur liquide pour fautes de frappe, le balai mécanique ou le filtre à café en papier.

□

Langues. **Finalement, le premier ministre du Canada** n'a pas pris la parole à la Chambre des communes pour intervenir dans le débat qui traverse son parti au sujet de la réforme de la Loi sur les langues officielles. Un compromis a été négocié avec la vingtaine de dissidents. L'entente prévoit que les Dan McKenzie et compagnie pourront faire entendre leur voix lorsque le projet de loi sera passé à la loupe article par article en comité durant les prochaines semaines.

□

Manitoba. **À compter du 1er avril, les quelque 27 000** Manitobains inscrits au programme 55 PLUS recevront une augmentation de 4,2% dans leur allocation trimestrielle. Le programme vise des personnes disposant de revenus limités. Suite à l'augmentation, l'allocation trimestrielle sera de 102$ pour une personne seule et de 109$ pour une personne mariée. La province dépense quelque 9 millions dans le cadre de 55 PLUS.

□

Monarques. **Le roi et la reine de Suède seront présents** à Winnipeg le 16 mars. Une visite qui s'inscrit dans le cadre d'un voyage officiel au Canada que Charles XVI Gustave et son épouse Sylvia effectueront du 13 au 18 mars.

□

Nacionalismo. **Le gouvernement mexicain a accusé la** société McDonald's d'atteinte à l'honneur national. la filiale mexicaine de la chaîne de restaurants rapides américaines a en effet eu la mauvaise idée d'imprimer sur ses serviettes en papier l'emblème national du Mexique (un aigle dévorant un serpent sur un cactus). Les consommateurs mexicains se sont rapidement lassés de voir leur symbole national finir à la poubelle à la fin de chaque hamburger.

□

Téléphone. **Plus de 22 000 abonnés au téléphone dans** le nord du Manitoba peuvent maintenant faire des appels directs outre-mer, sans passer par l'opératrice. C'est désormais possible grâce au système de transmission ANI (Automatic Number Identification), que le Manitoba Telephone System (MTS) a commencé à implanter au Manitoba en 1987. À l'heure actuelle, 87% des abonnés du téléphone au Manitoba sont équipés du système ANI. D'ici 1995, le service sera étendu à toute la province.

□

Université. **Le président de la compagnie de consulta**tion Cereco, Michel Lagacé, vient d'être nommé au Bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba. Son mandat expire le 31 mai 1990. Le mandat d'un autre Franco-Manitobain Maurice Gauthier, a été récemment reconduit par le ministre de l'Éducation, Roland Penner. Le Bureau des gouverneurs, qui compte 23 membres, a de larges pouvoirs, dont la nomination du personnel, l'abolition de départements, la nomination de divers comités.

A Flower Affair

833, rue Sherbrook
(en face de l'entrée principale du Centre des sciences de la santé)

Pour un petit quelque chose de plus...

fleurs fraîches importées, fleurs en soie, paniers de fruits, ballons, etc.

Livraison gratuite au Centre des sciences de la santé.
Livraison partout en ville et à l'échelle mondiale.

Commandes acceptées au téléphone 772-0355
Janice Cockerill
Aurèle LeClaire

ENTREPRISE SAINT-BONIFACE

Entreprise Saint-Boniface, société sans capital action, offre des services d'aide technique et financière aux entreprises ou organismes qui cherchent à créer des emplois de longue durée dans la communauté de Saint-Boniface. Entreprise Saint-Boniface s'engage à accroître la viabilité économique du Vieux Saint-Boniface, ce qui exige une main d'oeuvre hautement qualifiée afin de pouvoir répondre aux défis que pose ce milieu en évolution.

Afin de répondre à ces exigences, Entreprise Saint-Boniface est à la recherche d'un(e)

directeur(trice)

Fonctions:
- Sous la direction du Conseil d'administration, il(elle) sera responsable du bon fonctionnement de la société, y compris la préparation et mise à jour des dossiers de prêts, des budgets, des états financiers mensuels, rapport annuel, etc.;
- fournira des services de consultation aux personnes, organismes ou entreprises désireux de maintenir ou de développer de nouveaux emplois dans le territoire;
- sollicitera les entreprises et les entrepreneurs à venir s'établir sur le territoire.

Qualifications:
- détenir d'un certificat reconnu en administration et(ou) d'expérience pertinente au sein d'entreprise;
- bonne connaissance de la communauté de Saint-Boniface;
- excellentes techniques de relations interpersonnelles et de communication en français et en anglais;
- techniques créatives de formulation de stratégies et de solution de problèmes;
- expérience et(ou) connaissance pertinente dans la promotion et le développement économique.

Traitement:
- 28 000$ - 40 000$ (1988) par année.

Entrée en fonctions:
- le plus tôt possible.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae, y compris vos attentes salariales, avec la mention «Personnel», à l'adresse suivante:

Monsieur Richard Chartier
Entreprise Saint-Boniface
449, boul. Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2J 0B8

Ce concours sera ouvert jusqu'à minuit le 25 mars 1988.

ALLIANCE CHORALE MANITOBA

La réunion annuelle de l'Alliance Chorale Manitoba aura lieu

le dimanche 13 mars 1988

en la salle académique du Collège de Saint-Boniface à 16h00.

Les rapports pour l'année 1987-88 seront présentés à cette réunion; il y aura les élections pour les 5 postes à combler au Conseil d'administration.

Toute personne intéressée à poser sa candidature peut communiquer avec **Gilles Landry** *au* **233-7423** *entre 13h00 et 17h00 du lundi au vendredi.*

ÉCOLE QUEEN ELIZABETH
est à la recherche d'un(e)

auxiliaire aux professeurs

Entrée en fonctions: immédiate

Veuillez communiquer avec:

Le directeur
École Queen Elizabeth
363, prom. Enfield
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1C6
Tél.: 233-7079

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Renald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

C&L Coopers &Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY

comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS

Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP

Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC



233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

GUS PAINCHAUD

assurances
— vie — auto — incendie — etc.

111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

AGENTS D'IMMEUBLES

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

FTD

Park Florist

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

ENTREPRISES NOËL

Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies

CLAIRE NOËL

30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

MÉTIERS

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

BARS • BARS • BARS

Vente d'écoulement du stock de 1987.

Marques espagnoles, mexicaines et modernes.

Payez comptant et emportez.
Directement du fabricant.

Salle d'exposition ouverte du lundi au vendredi entre 10h et 17h

278, rue Marion

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Appeler le 237-4823.

abc **233-6083**

Fire & Safety Equipment Ltd.

ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...

lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 — 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6

Voyageur

AUTO LEASING & RENTAL

Vente de voitures neuves ou usagées Réparations de tous genres.

Location de voitures ...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...

366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-7018

Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

Appelez Georges Bouchard ou Alcide Labossière